

# Le président de la République reçoit le SG du HCA

■ PAGE 2



# Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

MARDI 23 DÉCEMBRE 2025 - 3 RAJAB 1447  
N° 8740 - PRIX 10 DA

IL COMPLÈTE L'ARCHITECTURE  
LÉGISLATIVE DE L'ALGÉRIE  
**LE PARLEMENT  
DE L'ENFANT  
INSTALLÉ**

■ PAGE 5

148.000 NOUVEAUX LITS, 39.000 EMPLOIS PERMANENTS CRÉÉS,  
4 MILLIONS DE VISITEURS...

## LA MUE QUALITATIVE DU SECTEUR DU TOURISME

■ LIRE EN PAGE 3



● 590 parcelles dédiées aux investisseurs en 2026

L'ALGÉRIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

### Un passage indélébile

■ PAGE 13



FOIRE DE LA PRODUCTION  
ALGÉRIENNE

**Rezig et  
M<sup>me</sup> Abdellatif  
à l'écoute  
des opérateurs**

Ph : Fouad S.

■ PAGE 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE SG DU HCA

# Assad : «J'ai attentivement écouté les orientations du chef de l'État»

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a reçu, hier, le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El Hachemi Assad.

**C**ette rencontre s'inscrit dans le cadre des audiences régulières de concertation que mène le chef de l'État avec l'ensemble des représentants de la société. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, Assad a indiqué avoir «écouté avec grand intérêt les orientations éclairées données par le président de la République pour renforcer les efforts du HCA dans la promotion de tamazight dans toutes ses variantes linguistiques en usage à travers le territoire national, conformément aux dispositions de la Constitution, afin de refléter la dimension nationale et de consacrer cette composante essentielle de l'identité nationale fédératrice».

Assad a souligné, par ailleurs, que l'institution qu'il dirige célèbre cette année le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa création, marquant ainsi trois décennies d'engagement continu en faveur de la promotion, de la préservation et de la valorisation de la langue et de la culture amazighs au sein de la société algérienne.

Cette audience, qui s'est déroulée en présence de Mustapha Saïdj, conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, a également permis de faire le point sur les efforts déployés par le HCA dans l'accompagnement des politiques publiques liées à la promotion de l'amazighité, dans une approche inclusive et fédératrice, en phase avec les choix stratégiques de l'État en matière d'identité et de diversité culturelle.

Dans ses orientations stratégiques, le Haut-Commissariat pour l'amazighité inscrit son action dans une démarche progressive, structurée et durable, visant à assurer un ancrage effectif et pérenne de la langue amazigh dans la vie publique nationale. Cette approche, fondée sur une vision à



long terme, tend à dépasser la seule reconnaissance symbolique pour consacrer une intégration concrète et maîtrisée de l'amazighité dans les différents champs institutionnel, éducatif, culturel et médiatique.

## CONSOLIDATION DU STATUT DE LA LANGUE AMAZIGH

Comme l'a souligné Si El Hachemi Assad, lors de la conférence scientifique et médiatique organisée avant-hier, conjointement avec le ministère de la Communication,

«cette stratégie repose prioritairement sur la consolidation du statut constitutionnel de la langue amazigh, la stabilisation de ses usages et sa généralisation graduelle, dans le respect de ses variantes linguistiques et de la diversité territoriale du pays».

Dans ce sens, il a précisé que «cette démarche privilégie des leviers structurants, au premier rang desquels figurent l'enseignement, la recherche académique et la production scientifique et médiatique». Il s'agit, selon

lui, de mettre en place les conditions objectives permettant à la langue amazigh de s'inscrire durablement dans les pratiques sociales, tout en renforçant sa présence dans les programmes éducatifs, les universités, les centres de recherche et les espaces de création intellectuelle. Le HCA œuvre ainsi à accompagner les politiques publiques en la matière, en veillant à une montée en charge progressive et cohérente, fondée sur l'évaluation continue des acquis et des besoins. Parallèlement, le Haut-

Commissariat s'attelle à la création d'espaces de dialogue, de communication et de partage des connaissances autour du parcours historique, institutionnel et culturel de la langue amazigh. Cette dynamique vise à valoriser les différentes variantes linguistiques dans une logique d'unité nationale, en mettant en avant leur complémentarité et leur contribution à la richesse du patrimoine immatériel algérien. Loin de toute approche cloisonnée, cette vision s'inscrit dans une conception inclusive de l'identité nationale, où tamazight et l'arabe constituent deux piliers indissociables du socle identitaire commun.

Dans cette perspective, Si El Hachemi Assad a souligné que la préservation et la promotion des deux langues nationales participent directement au renforcement du sentiment d'appartenance collective et à la consolidation de la cohésion sociale. Leur valorisation, a-t-il estimé, constitue un levier essentiel de résilience nationale et un facteur de stabilité, dans un contexte régional et international marqué par de multiples défis culturels et identitaires. L'amazighité, envisagée dans cette optique, devient ainsi un vecteur de rassemblement, au service de l'unité et de la diversité culturelle de l'Algérie.

Le SG du HCA a, en outre, salué les efforts considérables déployés par l'État en faveur de la généralisation de l'enseignement de la langue amazigh à travers l'ensemble du territoire national. Il a notamment relevé l'augmentation notable du nombre d'enseignants dans les trois cycles de l'enseignement, traduisant une volonté politique affirmée d'élargir son usage et de garantir son accès équitable à tous les citoyens.

Cette dynamique, a-t-il conclu, témoigne de l'engagement des pouvoirs publics à faire de la langue amazigh un élément vivant, partagé et pleinement intégré au projet national.

■ Samira Azegag

## COMMENTAIRE

# UNE COMPOSANTE FONDAMENTALE DE L'IDENTITÉ ALGÉRIENNE

Par Selma Meziane

**A**u lendemain de la conférence intitulée : «L'amazighité et la cohésion nationale : les contributions institutionnelles, académiques et médiatiques», organisée par le ministère de la Communication, en coordination avec le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), au cours de laquelle les intervenants ont souligné les avancées enregistrées par cette langue nationale au cours des dernières années, le secrétaire général du HCA a été reçu par le président Tebboune. La rencontre et l'échange qui s'en est suivi, porté sur les voies et moyens permettant la promotion de cette langue s'inscrivent dans une démarche initiée par le président de la République visant à donner à cette composante de l'identité nationale sa véritable place au sein de la société algérienne. La langue amazigh est une partie intégrante, au même titre que la langue arabe ou l'islam, de l'identité nationale. C'est du reste pour cette

raison que l'Etat refuse qu'elle soit cantonnée à une seule région et œuvre, en déployant pour ce faire, des efforts considérables à sa généralisation à travers le territoire national. Une démarche que d'aucuns, qui veulent l'instrumentaliser pour d'autres fins, tentent d'occulter ou de dénaturer.

La langue amazigh dans toutes ses variantes linguistiques est désormais une source de fierté pour l'Algérie qui s'apprête, ce 12 janvier, à célébrer Yennayer à travers l'ensemble du pays et dont les festivités officielles auront lieu à Beni Abbes. En effet, il ne fait plus l'ombre d'un doute que la fête sera présente à travers l'ensemble des villes et des villages, comme cela a été le cas l'année dernière à l'occasion du Nouvel an amazigh 2975. Yennayer ne se fête pas seulement à Tizi Ouzou et ou à Bejaïa, contrairement à ce que veulent faire croire ceux qui, par calculs revanchards, misent sur la division des Algériens et tentent de ghettoïser tamazight. Loin s'en faut, l'ambiance festive en 2025 a démontré la portée nationale de ce pilier identitaire.

Ce qui n'est pas pour plaire, d'autant que la communion nationale a mis en échec les viles tentatives de porter atteinte à l'unité des Algériens dont la fierté exprimée pour leur culture est un marqueur qui ne peut que contribuer au renforcement de la cohésion nationale. La langue amazigh est un pilier de l'identité nationale, une source d'unité et un patrimoine glorieux et authentique que l'Etat est le premier à défendre et promouvoir. Une réalité que le SG du HCA ne manque pas de rappeler en soulignant les acquis réalisés au fil des années par la langue amazigh sur les plans constitutionnel, académique et professionnel. Et même si le chemin parcouru pour ce faire peut sembler long, il n'en reste pas moins qu'il faut admettre que depuis 1995, date de la création du Haut-Commissariat à l'amazighité, les lignes ont bougé. La langue amazigh constitutionnalisées a gagné en visibilité et s'est vu ouvrir de nouveaux espaces qui ont permis le renforcement de son usage. Des avancées qui ont contribué à la sauvegarde de la diversité culturelle dont l'Algérie tire une grande fierté.

■ S. M.

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

1 48.000 LITS, 39.000 EMPLOIS PERMANENTS CRÉÉS, 4 MILLIONS DE VISITEURS...

## La mue qualitative du secteur du tourisme

**LE TOURISME EST UN LEVIER ÉCONOMIQUE stratégique qui bénéficie d'un budget conséquent pour la nouvelle année.**

**L**e soutien aux investissements, l'achèvement de nombreux projets, le développement des infrastructures et le lancement d'incitations compétitives, en vue d'atteindre une durabilité du développement durable dans le secteur et de consolider la position de l'Algérie comme destination touristique de premier plan, sont autant de thématiques abordées, hier, dans le forum de la Radio algérienne avec la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi. L'Algérie consolide sa stratégie touristique afin de renforcer ses capacités et sa position comme destination touristique majeure. «Ce secteur, avec l'artisanat, bénéficie d'une attention particulière de l'État», a indiqué la ministre, précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre de la nouvelle vision présidentielle, visant une économie diversifiée, génératrice de richesse et d'emplois dans un développement durable. Pour concrétiser cette vision, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a élaboré, dit-elle, «une stratégie 2024-2030, centrée sur le développement du tourisme national, en deux volets».

«Le tourisme intérieur soutient l'économie locale et permet aux familles algériennes de découvrir la diversité des destinations et de renforcer la cohésion sociale», a-t-elle expliqué. Puis vient, poursuit-elle, «le tourisme réceptif qui est destiné à attirer les touristes étrangers, en capitalisant sur les atouts naturels et culturels du pays». L'Algérie possède un patrimoine exceptionnel, avec un littoral de plus de 1.200 km, des paysages montagnards et culturels, ainsi que des sites classés au patrimoine mondial, notamment à Tipasa, Djemila, Sétif et Souk Ahras. «Notre pays se classe deuxième au monde après Rome pour la présence de sites historiques romains», a fait remarquer la ministre, soulignant que cet héritage favorise le développement du tourisme culturel.

Le territoire est également doté d'infrastructures solides, à savoir plus de trente aéroports, un réseau routier et ferroviaire développé et en expansion, ainsi que des facilités aériennes et terrestres conséquentes. À la faveur de tous ces éléments, affirme Meddahi, «la stratégie ministérielle vise à conjuguer développement touristique, la valorisation du patrimoine et le



dynamisme économique local, tout en offrant aux Algériens des conditions optimales pour découvrir les richesses de leur pays».

Pour 2026, l'État consacra un budget significatif au secteur touristique, avec des projets majeurs pour développer les infrastructures et soutenir les investissements. «Nous mettons à disposition des terrains touristiques dans le cadre de la loi sur l'investissement», a précisé la ministre. Cette démarche permettra d'accompagner, précise-t-elle, «environ 85 projets approuvés pour différentes wilayas, avec un soutien complet aux investisseurs, allant des formalités administratives à l'accompagnement bancaire». «La priorité reste le tourisme intérieur, afin que les familles algériennes puissent profiter de vacances accessibles», a-t-elle ajouté. Parmi les mesures phares, Meddahi cite «le renforcement de la capacité d'accueil qui constitue un objectif central, sachant que 65 projets touristiques ont été livrés en septembre 2025, augmentant la capacité de 138.000 à 148.000 lits et générant environ 39.000 emplois per-

manents». «Nous visons à accueillir 4 millions de touristes d'ici la fin de l'année, avec un objectif de 8 millions en 2028», a-t-elle indiqué.

### LE TOURISME THERMAL, UN ATOUT INDÉNIABLE

Le tourisme thermal et de santé constitue un axe stratégique majeur. L'Algérie compte environ 282 sources thermales, réparties dans le Nord, les Hauts-Plateaux et le Sud, et le ministère l'accompagne, selon Meddahi, «40 projets thermaux, avec 8 nouveaux prévus en 2026». «Nous prévoyons également l'installation de stations de traitement de l'eau de mer dans toutes les wilayas côtières», a-t-elle fait savoir, pour promouvoir un tourisme durable et respectueux de l'environnement. En matière de promotion internationale, la ministre a insisté sur le marketing touristique et la valorisation des atouts culturels et artistiques. Dans ce sens, elle a rappelé qu'«Oran a été élue meilleure destination touristique émergente en Afrique, remportant le Bras d'Or 2025». «Cette distinction souligne l'importance et le

rayonnement d'Oran», a-t-elle affirmé. L'Algérie encourage également le tourisme intérieur, en pleine croissance, puisque les citoyens souhaitent découvrir l'ensemble du pays ; il renforce l'harmonie sociale et culturelle. Cette année, affirme la ministre, «a été constaté un afflux notable de familles et de jeunes vers les wilayas du Sud, particulièrement pour le tourisme saharien».

S'agissant du secteur de l'artisanat traditionnel, qui joue un rôle-clé, la ministre a tenu à rappeler qu'«environ 500.000 artisans à travers le pays préservent notre patrimoine culturel», ajoutant que «des programmes de formation sont mis en place pour renforcer leurs compétences et soutenir la croissance de leurs ventes». Grâce à cette approche globale et structurée, «l'Algérie renforce son positionnement touristique national et international, tout en créant des emplois et en valorisant ses richesses naturelles et culturelles», conclut-elle.

■ Assia Boucetta

### ● Le tourisme saharien en plein boom

**L**e tourisme saharien, saisonnier d'octobre à début avril, attire chaque année des centaines de touristes nationaux et étrangers. Selon Houria Meddahi, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, «cette région est présentée comme l'une des meilleures destinations sahariennes au monde», fascinant par sa civilisation ancienne et son riche patrimoine culturel. «Des itinéraires officiels comme les réserves du Tassili de N'ajjer et de l'Ahaggar, ou encore des sites classés par l'Unesco, permettent de valoriser des millénaires d'histoire», a-t-elle précisé. Il y a aussi, cite-t-elle, «les palais de Timimoun et le Festival international du tourisme saharien qui témoignent de l'essor de cette filière dans le Sud du pays». Toutes les wilayas concernées, souligne-t-elle, «mettent en avant leur patrimoine culturel et artistique, avec des sites célèbres, comme El Oued, Tamanrasset ou Beni Abbès, connus pour leurs dunes de sable, le tourisme d'aventure et la nature préservée».

■ A. B.

### ● 590 parcelles dédiées aux investisseurs en 2026

**P**our 2026, l'État a consacré 15,5 milliards de dinars à la préparation de zones touristiques, a indiqué la ministre, afin de permettre aux investisseurs de concrétiser leurs projets. À ce jour, «plus de 350 parcelles sont déjà aménagées avec toutes les infrastructures nécessaires, tandis que 240 parcelles supplémentaires sont prêtes à accueillir de nouveaux investisseurs», a-t-elle ajouté. L'Agence algérienne de promotion de l'investissement a attribué, fait-elle encore savoir, «près de 20 parcelles dans les wilayas d'Annaba, Jijel et Aïn Témouchent, avec un accompagnement constant assuré par une commission sectorielle, qui veille au respect des normes hôtelières et à l'avancement des projets». Selon la ministre, cet accompagnement couvre toutes les formalités administratives, y compris l'obtention du permis de construire, ainsi qu'un soutien financier auprès des banques.

■ A. B.

### ● La formation, un axe stratégique

**L**a formation constitue un axe stratégique majeur pour le développement touristique national», a souligné Houria Meddahi, estimant que si l'investissement dans les projets est essentiel, celui dans les ressources humaines l'est encore davantage. Dans ce sens, le ministère a mis en place un programme complet de formation et de perfectionnement. Ainsi, sur le plan administratif, «des directions locales dans chaque wilaya supervisent le développement touristique et l'artisanat traditionnel, avec des inspecteurs chargés d'améliorer la qualité des services pour les touristes nationaux et étrangers», précise-t-elle. Pour les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration, poursuit-elle, «des formations sont assurées par les instituts nationaux de formation, notamment à Bou Saâda et Tizi Ouzou, sous l'autorité du ministère». «L'École nationale supérieure du tourisme d'El Aurassi assure également une formation nationale et internationale incluant des étudiants africains et tunisiens», a-t-elle précisé, annonçant que «cette année, un nouveau siège pour l'école sera construit afin de répondre aux standards internationaux et offrir de meilleures conditions d'apprentissage». Et d'ajouter : «Le ministère organise également des programmes de recyclage et de perfectionnement, en partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle, et des formations spécialisées pour les artisans, afin de renforcer leurs compétences en marketing et promotion de leurs produits».

■ A. B.

### ● La numérisation, un enjeu majeur

**L**a numérisation du secteur touristique est un enjeu majeur», a déclaré Houria Meddahi, soulignant que le gouvernement a mis en place des portails numériques pour les citoyens et les professionnels du tourisme et de l'artisanat. Ces plateformes permettent, selon elle, «l'accès aux services administratifs, l'enregistrement des investissements, des agences de voyages et des restaurants, ainsi que des services pour les artisans, notamment l'obtention de la carte artisanale, la formation, le label qualité et la participation aux manifestations locales, nationales et internationales». Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat assure, a-t-elle ajouté, «un accompagnement global pour le développement du secteur et la promotion du tourisme algérien à travers tout le pays».

■ A. B.

## FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

# Rezig et M<sup>me</sup> Abdellatif à l'écoute des opérateurs

**DEUX MEMBRES du gouvernement se sont rendus à la Safex où se tient, depuis le 18 décembre dernier, la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne.**

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, ont sillonné plusieurs stands pour écouter les préoccupations des opérateurs. La délégation ministérielle a visité plusieurs stands, notamment ceux de Tafadis Madar, SIM, le groupe Benhamadi, El Mordjene, L'Or Blanc, Bimo, La Belle, Afia, Amour, Agri-food, Soummam, Hayat, Cevital, Chocolatti, Formadja. La visite s'est également étendue à un autre pavillon regroupant des institutions financières et des entreprises telles que la BNA, le Fonds national d'investissement, le CPA, la BEA, Amir Clean, Swalis, Aigle, Life et Amalfi.

À chaque halte, les exposants ont expliqué leur situation, exposé leurs doléances et surtout rassuré les ministres quant à la capacité du marché national à répondre à la demande, en particulier durant le Ramadhan.

### GARANTIR L'ÉQUILIBRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Au stand de Tafadis Madar, les échanges ont porté sur la présence de l'entreprise sur le marché national et sa stratégie de distribution. Les représentants ont expliqué aux deux ministres que les produits de la marque sont disponibles à l'échelle nationale, y compris dans les zones moins desservies.

L'entreprise veille à maintenir un équilibre constant entre l'offre et la demande, tout en lançant de nouveaux produits, notamment un conditionnement au kilo, destiné à être présent sur les étals durant le Ramadhan. Un engagement

clair a été exprimé : assurer la disponibilité des produits en quantité suffisante.

Au stand du groupe Benhamadi, le représentant de l'entreprise a salué la visite des deux ministres qui a permis d'avoir un échange constructif. Les discussions ont porté sur les capacités de production, les unités existantes et les contraintes liées à l'exploitation du produit, notamment face aux pratiques informelles et aux restrictions. L'entreprise a également mis en avant ses efforts pour faire bénéficier l'ensemble de la population de ses produits, malgré les difficultés rencontrées.

### EL MORDJENE ET SON AMBITION D'EXPORTATION

Au stand d'El Mordjene, le directeur export et porte-parole de la société, a présenté au ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et à la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, un nouveau produit lancé récemment : une pâte à base d'ingrédients locaux, en particulier la cacahuète, utilisée en grande quantité dans sa composition. Les avis des consommateurs, recueillis directement lors de la foire, sont jugés très positifs. L'entreprise nourrit l'ambition de positionner ce produit à l'export à l'horizon 2026, tout en consolidant sa présence sur le marché national. Chez Chocolatti, l'accent a été mis sur le rôle de l'accompagnement de l'État dans l'encouragement des opérateurs économiques. Les responsables ont tenu à rassurer les deux ministres sur leur engagement à respecter les normes, à suivre de près l'évolution de la législation en souhaitant bénéficier des dispositifs d'accompagnement financier. L'ob-



Ph : Fouad S.

jectif est clair : proposer au consommateur algérien un produit répondant aux standards internationaux, tout en investissant dans la ressource humaine et le savoir-faire.

Tout au long de la visite, les échanges ont été marqués par une atmosphère de dialogue et de proximité. Les ministres se sont montrés attentifs aux explications, s'informant sur la nature des produits exposés et sur l'implication

des opérateurs dans la dynamique de promotion du produit algérien. Cette visite ministérielle s'inscrit dans une démarche de suivi et d'accompagnement des acteurs de la production nationale, au cœur même d'une foire qui se veut une vitrine du savoir-faire algérien et un espace de convergence entre institutions, entreprises et consommateurs.

■ Samira Sidhoum

## STAND DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

# L'industrie militaire en plein essor

Comme à l'accoutumée, le stand de l'Armée nationale populaire (ANP) se distingue à la Foire de la production algérienne dont la 33<sup>e</sup> édition se tient actuellement au Palais des expositions de la Safex. Occupant une superficie de 3405 m<sup>2</sup>, l'ANP démontre, preuves à l'appui et à travers ses différentes unités de production, qu'elle est résolument tournée vers le modernisme et l'innovation.

Une fois le seuil du pavillon de la Palestine franchi, les visiteurs sont aussitôt attirés par les différents engins, impressionnants et flambant neufs, qui émergent du stand de l'industrie militaire. Une occasion pour les passionnés de la mécanique de tâter les véhicules de près, bombardant les représentants du secteur de questions avant de solliciter leur accord pour monter à bord le temps d'une photo souvenir. Les acteurs professionnels sont tout aussi présents, en quête de véhicules qui soient de qualité, aux normes, durables et compétitifs en termes de prix. Toute une gamme d'engins et de véhicules sont exposés à l'intérieur et à l'extérieur du pavillon pour répondre à leurs besoins d'une part et pour montrer, de visu, autant au marché national qu'étranger, ce dont l'industrie militaire algérienne est capable en matière de production et d'innovation. Le ministère de la Défense nationale souligne à ce propos, dans un communiqué de presse, que c'est dans le cadre de la dynamique de la relance de l'économie nationale et de la contribution du secteur au développement et à la promotion des produits nationaux que 21 unités de production de l'Armée nationale populaire prennent part à cette édition. Cela, dans le but de faire connaître la solide plateforme industrielle du ministère de la Défense nationale qui vient en soutien au développement de l'économie nationale. Ces unités de production, précise-t-il, relèvent notamment des commandements des forces aériennes



Ph : Fouad S.

et navales, de la direction centrale du matériel et de la direction des industries militaires du ministère. « Cette manifestation économique permettra aux visiteurs de découvrir de près les différents produits de ces unités de production qui témoignent du haut niveau atteint par les industries militaires dans leurs différentes branches, telles que la fabrication et la rénovation du matériel aérien et naval, le matériel de signalisation, les véhicules industriels légers et lourds, les industries électroniques et le textile », rapporte-t-il.

Plusieurs stands, occupés par ces unités de production, sont aménagés de sorte à ne pas passer inaperçus. La plupart des visiteurs se dirigent d'ailleurs vers l'espace au milieu duquel trône un avion de type Safir-43 7T-VFB, made in Algeria. Des jeunes et moins jeunes, de même que les enfants, s'y précipitent pour une pause selfie. Cet avion, fait savoir le colonel Ali Belkacem, représentant de l'Éta-

blissement de construction aéronautique, est l'un des avions conçus par des compétences nationales. « Notre établissement a pour vocation principale la construction de deux types d'avion, Firmas-142 et Safir-43. Outre les structures militaires, ces deux types d'avion sont très sollicités par la Protection civile et les aéroclubs. Depuis la création de notre entreprise dans les années 1990, nous avons vendu 73 avions. Notre but est de satisfaire le marché national avec des perspectives à l'export », dit-il, en faisant part d'autres projets d'avion pour les civils comme pour les militaires. Mais le stand qui enregistre le plus d'affluence est celui de l'Établissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées. Un drone (VTOL) sombre et étincelant, le dernier-né de cet établissement, est bien mis en évidence. Il s'agit d'un drone multifonctions destiné à des missions tactiques de surveillance et de recon-

naissance aérienne de jour comme de nuit, pouvant même porter des charges explosives, avec une autonomie de vol pouvant atteindre trois heures à 4.500 m d'altitude et une portée allant jusqu'à 40 km. « C'est un drone hybride qui regroupe les avantages des drones à valeur fixe (ailes) et ceux à valeur tournante (moteur). Conformément aux orientations du haut commandement de l'ANP, notre établissement participe à la Foire de la production algérienne dans le but de contribuer à la mise en place d'une base industrielle solide et durable en phase avec l'économie nationale. Cette participation vise également à faire connaître au public les activités de nos institutions militaires dans le domaine économique et industriel », indique le représentant de cette entreprise, Lerkam Selmane, soulignant qu'en plus des drones qui sont en développement, VTOL et Hexa-rotor, et le Quadri-rotor Aurre-700 (homologué, certifié et mis sur le marché), cet établissement assure aussi le soutien technique aux unités de la Direction des forces aériennes et assume la fonction d'un centre de formation au profit des structures militaires et civiles en coordination avec le Centre national des systèmes de drones. « Ces derniers sont réalisés par nos spécialistes, dans le respect des réglementations en vigueur, afin de garantir une bonne traçabilité du processus de production et du développement de ce type de drones », renchérit-il. En matière d'armement, le lieutenant-colonel Abdelwahab Bahri, directeur de production au niveau de l'Établissement de construction mécanique, explique que ce matériel militaire est destiné à l'ANP et aux différentes institutions paramilitaires.

### ARMEMENT : UN PÔLE D'EXCELLENCE DANS L'INDUSTRIE MÉCANIQUE

« Notre participation à cette foire a pour objectif de renforcer l'image

de marque de l'établissement sur le marché national. Depuis le début des années 1990, notre établissement s'impose comme un pôle d'excellence dans le domaine de l'industrie mécanique.

Grâce à l'expérience acquise, nous fournissons des produits de haute qualité et des services techniques répondant aux besoins de nombreux secteurs, notamment en matière de pièces de rechange et d'outillage de production. Ce qui contribue à réduire le recours à l'importation », soutient-il, signalant avoir présenté, lors de cette édition, des échantillons réels fabriqués à 100% localement, dont une nouveauté, à savoir le fusil à pompe semi-automatique, calibre 12. Parmi les autres nouveautés, deux conteneurs frigorifiques de produits alimentaires, dédiés principalement aux structures civiles et militaires dans les régions arides et désertiques.

Du côté de l'Établissement de rénovation des matériels aéronautiques, le représentant de cette entreprise, le lieutenant-colonel Yakhlef Yakhlef, assure que les compétences nationales ne manquent pas dans le domaine de la maintenance et de la révision générale des aéronefs, les avions de chasse et les hélicoptères de manœuvre, de décollage ainsi que de reconnaissance relevant du commandement de la Gendarmerie nationale et du commandement des forces aériennes, entre autres. « Notre mission principale est de répondre aux besoins du commandement des forces aériennes. Nous fabriquons aussi des pièces de rechange, conformes aux standards internationaux et dont le taux d'intégration évolue d'année en année », affirme-t-il.

Les visiteurs se disent impressionnés par la diversité et la qualité des produits de l'industrie militaire, notamment lourde. « Cela nous rassure quant à l'avenir et la sécurité du pays », confie-t-il.

■ Farida Belkhir

## IL COMPLÈTE L'ARCHITECTURE LÉGISLATIVE DE L'ALGÉRIE

# Le Parlement de l'enfant installé

**L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE A TENU, hier, une session historique, celle du tout premier Parlement des enfants algériens.**

**L**ors de la séance inaugurale, ce ne sont pas des députés adultes qui ont pris place dans l'hémicycle, mais des élèves venus de toutes les régions du pays pour assister à la proclamation de cette première institution législative hautement symbolique, tant elle marque une étape significative dans la promotion des droits de l'enfant et la préparation d'une citoyenneté active, consciente et engagée. Présidée par l'enfant le plus âgé parmi les 401 membres élus, la séance s'est ouverte en présence du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, de la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, de représentants du gouvernement, de députés, ainsi que de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi.

Dans un discours de circonstance, Boughali a souligné de prime abord l'importance stratégique de cette expérience institutionnelle, affirmant que ce «Parlement n'est pas un simple cadre symbolique, mais un espace national éclairé qui incarne la volonté de l'État algérien d'impliquer les jeunes dans la vie publique, de leur inculquer dès leur plus jeune âge les valeurs de la citoyenneté, le sens des responsabilités et l'esprit de participation active». Insistant sur le rôle central de l'enfance dans le projet de «l'Algérie nouvelle» porté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il a affirmé que les nations ne se mesurent pas uniquement à leur richesse, mais aussi aux générations qu'elles engendrent, «des générations conscientes, imprégnées de valeurs, capables d'assumer leurs responsabilités». Le président de l'APN a rappelé que le Parlement des enfants constitue un prolongement naturel de la mission éducative de l'École algérienne et il a pour ambition d'ouvrir des horizons pour faire engager les enfants dans les transformations scientifiques, cognitives et numériques, et développer par conséquent leur esprit critique, leur créativité et leurs compétences en matière d'innovation. Mettant en garde contre une vision purement formelle de la citoyenneté, il a souligné que «celle-ci n'est pas un slogan à scander, ni des mots à répéter, mais un comportement à adopter et un engagement quotidien envers la patrie». Il a invité les enfants à incarner dans leurs actes l'amour



de la science, le respect de la loi, le dévouement au travail, la protection de l'environnement et la fidélité au sacrifice des martyrs. «Aujourd'hui, vous apprenez, et demain vous dirigerez. Soyez donc dignes de cette confiance. Portez l'Algérie dans vos cœurs, afin qu'elle demeure prestigieuse, respectée, protégée et préservée», a-t-il lancé à l'adresse des petits élus. «Je vous félicite, mes filles et fils parlementaires, pour la confiance que vous avez su gagner auprès de vos camarades lors des élections organisées au sein de vos établissements scolaires. Je félicite aussi les enfants qui représentent notre communauté à l'étranger, incarnant ainsi nos jeunes hors des frontières et renforçant leur sentiment d'appartenance à cette chère nation. Je salue également la présence de vos trois collègues en situation de handicap, que nous avons intégrés, en concertation avec le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, en attendant la mise en place d'un mécanisme électoral inclusif lors des prochains mandats. Leur excellence académique et leur engagement dans diverses tribunes nationales méritent

notre fierté et notre reconnaissance», a-t-il déclaré en soulignant clairement que l'enfant n'est pas un simple récepteur passif, mais un acteur conscient, capable de penser, de s'exprimer et de contribuer à façonner l'avenir. A l'endroit des enfants, Boughali a expliqué que leur participation à ce Parlement leur offre une opportunité précieuse de comprendre les enjeux de leur communauté, de s'engager activement dans la vie publique et de transformer leurs idées en initiatives concrètes.

### UNE VÉRITABLE ÉCOLE DE CITOYENNETÉ

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a souligné, quant à lui, que cette instance marque une rupture avec les approches traditionnelles de l'éducation civique au profit d'une participation réelle et structurée des jeunes à la vie publique, affirmant que le Parlement des enfants «n'est pas une simple simulation, mais une véritable école de citoyenneté. En Algérie, chaque enfant a sa place sur les bancs de l'école», a-t-il rappelé, mettant en avant le caractère inclusif du système éducatif national.

Il a insisté sur le fait que l'Algérie fait partie des premiers pays à avoir assuré à tous ses enfants les conditions idéales pour une scolarisation complète, évoquant par là même avec émotion les enfants de Gaza et du Sahara occidental qui luttent aussi pour apprendre. Expliquant le processus électoral ayant conduit à la désignation des 401 membres du Parlement des enfants, il a précisé que seuls les élèves ayant obtenu une moyenne d'au moins 17 sur 20 au premier trimestre de l'année scolaire ont été éligibles.

Le ministre a fait savoir que près de 58.575 candidats se sont présentés au premier tour en mars 2025, mobilisant près de 1,9 million d'élèves votants. Le second tour, organisé en avril 2025 au niveau des wilayas, a abouti à l'élection de 401 jeunes, dont 233 filles, soit 58,1% des sièges, ainsi qu'à la représentation de la diaspora et à l'intégration exceptionnelle de trois enfants à besoins spécifiques. Le ministre a insisté sur la dimension pédagogique et institutionnelle de cette initiative, conçue en étroite collaboration avec l'Assemblée populaire

nationale. «Vous aurez l'opportunité d'interpeller directement les membres du gouvernement et si le ministre de l'Éducation nationale est souvent sollicité, sachez qu'il vous accueillera toujours à bras ouverts, car vous êtes nos enfants, notre fierté et notre capital humain le plus précieux», a-t-il déclaré aux jeunes parlementaires. Il a conclu en rendant hommage à Boughali et à l'ensemble des députés pour leur «engagement partagé» et leur «coopération institutionnelle exemplaire», saluant une «expérience démocratique unique, visant à ancrer les valeurs de citoyenneté et de démocratie participative chez les jeunes générations». Il faut souligner que la séance a été ouverte par l'enfant le plus âgé, assisté de deux camarades les plus jeunes, conformément aux dispositions transitoires du règlement intérieur. Les membres ont procédé à l'appel nominal des 401 membres élus, selon l'ordre alphabétique, la lecture et l'adoption à main levée du règlement intérieur, et dans l'après-midi à l'élection du président du Parlement des enfants, des vice-présidents et la constitution des commissions parlementaires, avec respect de la parité et de la représentation géographique. Le règlement intérieur, adopté à l'issue de la séance, structure le fonctionnement du Parlement des enfants autour de principes démocratiques, éducatifs et inclusifs. Le Président est élu pour 2 ans, le vice-président pour 1 an renouvelable et le bureau est composé du président et de 9 membres. Les cinq commissions thématiques traiteront de la citoyenneté et protection des droits de l'enfant, éducation, numérique et intelligence artificielle, protection de l'environnement, santé scolaire, culture, éducation, communication et sports. Les séances se déroulent au siège de l'Assemblée populaire nationale, et les débats aboutissent à des recommandations concrètes sur les questions liées à l'enfance. Les députés ont salué unanimement cette initiative historique qui «consacre une nouvelle approche éducative et citoyenne en Algérie, plaçant l'enfant non plus comme un simple bénéficiaire de politiques publiques, mais comme un acteur à part entière du devenir national. Selon eux, elle s'inscrit dans la vision du président de la République, d'une «Algérie nouvelle», fondée sur l'investissement humain et la renaissance démocratique dès le plus jeune âge.

■ Aya Malak

## PROJET DE LOI RELATIF À L'ORGANISATION TERRITORIALE DU PAYS

### Les amendements examinés par le Conseil de la nation

**L**a commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation s'est réunie, hier, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et des relations avec le gouvernement et avec l'APN, Mourad Lekhal, pour l'examen des amendements proposés par les membres de la haute Chambre dans le cadre du projet de loi modifiant et complétant la loi n°84-09 du 2 Djourmada El Oula 1404, correspondant au 4 février 1984, relative à l'organisation territoriale du pays. Cette réunion s'est tenue suite à celle du Bureau du Conseil qui a décidé de renvoyer ce projet à cette commission, vu que les participants remplissaient les conditions de forme. Ce renvoi a été effectué conformément aux dispositions des articles 71 et 72 du règlement intérieur du Conseil de la nation. Ce projet de loi prévoit, rappelle-t-on, la création de onze nouvelles wilayas dans les Hauts



Plateaux et dans le sud du pays pour réduire les disparités notamment, et ce, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant ainsi à 69 le nombre de wilayas en Algérie. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avait indiqué, précédemment, que l'affectation des onze circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière s'inscrit dans le cadre des profondes réformes engagées par l'État en faveur d'une gouvernance plus efficiente et d'un développement plus équilibré et global sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'un choix stratégique,

avait-il soutenu, résultant d'une évaluation objective de l'expérience des circonscriptions administratives ayant démontré son efficacité dans le rapprochement de l'administration du citoyen, dans l'amélioration du service public et dans l'accélération de la prise en charge des préoccupations de la population.

Une démarche en adéquation avec l'approche exigée par le chef de l'État qui tient compte des spécificités de chaque région tout en étant équilibrée, responsable et applicable. Rappelons que les circonscriptions sont celles d'Aflou, de Barika, d'El Kantara, de Bir El Ater, El Aricha, de Ksar Chellala, de Ain

Ouassara, de Messaad, de Ksar El Boukhari, de Bou Saâda et d'El Abiodh Sidi Cheikh. Le ministre avait fait remarquer que cette mutation des circonscriptions en wilayas ne se limite pas à un simple ajustement administratif, mais reflète une volonté d'améliorer la qualité des services publics de proximité, de créer des structures administratives intégrées, de mobiliser des ressources humaines qualifiées et de doter les nouvelles wilayas des outils de planification, de mise en œuvre et de suivi effectif des programmes de développement.

Ce qui contribuera à dynamiser le développement local à travers la valorisation des potentialités de ces régions pour la réalisation de projets d'investissement structurants, à même de créer de la richesse et des emplois durables. Sayoud a précisé, par ailleurs, que les services de son département ont accompagné cette opération à travers un plan intégré couvrant les aspects organisationnels, humains et financiers, dans le but de garantir une transition fluide et une continuité du service public sans interruption.

■ Farida B.

## CRIMINALISATION DE LA COLONISATION FRANÇAISE ET LOI SUR LA NATIONALITÉ

### Le Bureau de l'APN examine les amendements

**L**e président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a présidé, hier, une réunion du Bureau de l'Assemblée consacrée à l'examen des amendements à la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie et à la proposition de loi modifiant le code de la nationalité algérienne, indique un communiqué de l'institution parlementaire. Les travaux de la réunion ont été consacrés à «l'examen des amendements à une proposition de loi portant criminalisation de la colonisation française en Algérie et à une proposition de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne», précise la même source. Après examen des amendements, «le Bureau de l'APN a transmis ceux retenus aux commissions de la défense nationale et des affaires juridiques et administratives et des libertés pour examen avec les délégués de leurs auteurs», conclut le communiqué.

## OUVERTURE DU 17<sup>E</sup> FESTIVAL DU CHANT PATRIOTIQUE À BÉJAIA Sous le sceau de l'attachement à l'unité nationale

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a procédé dimanche à l'ouverture officielle de la 17<sup>e</sup> édition du Festival du chant patriotique qui se déroule dans l'enceinte du théâtre régional de Bejaia Abdelmalek Bouguerrouh, sous le slogan «La jeunesse d'aujourd'hui, cœur battant de la patrie». Cet événement a été inauguré par l'organisation d'une marche depuis le siège de la wilaya, avec fanfare, poupées géantes et cavaliers de fantasia, sous les regards des passants agréablement surpris par ce spectacle inattendu, jusqu'à l'ancien centre-ville de Bejaia où se trouve le théâtre. Dans son allocution d'ouverture, le ministre a rappelé que les 17 troupes participantes ont été sélectionnées lors de concours régionaux avant de prendre part à la compétition de Bejaia pour chanter leur patriotisme et leur fidélité au legs des martyrs, tout en précisant que le Festival du chant patriotique n'est que l'un des 27 événements qu'organise son département au profit de la jeunesse. Mustapha Hidaoui n'a pas manqué de mettre en exergue la conscience aiguë de la jeunesse algérienne, dont il dira qu'il n'est point aisé de la tromper avec d'illusoires projets. Il dira en substance que la jeunesse, chez laquelle est enraciné le sentiment patriotique, vient réaffirmer, à partir de Bejaia, son attachement à l'unité nationale et sa fidélité au serment des martyrs. «C'est notre unité qui a permis la libération du pays», ajouta-t-il, soulignant que toutes les activités menées par son département profitent à la jeunesse. Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que durant ces vacances scolaires, plusieurs événements importants seront organisés à travers le pays, dont ce festival qu'il vient d'inaugurer, pour créer des espaces de loisirs et des opportunités d'échange pour la jeunesse, en précisant que près de 40.000 jeunes vont pouvoir en bénéficier à travers les différents festivals et activités. De son côté, le wali de Bejaia, Kamel Eddine Kerbouche, a indiqué dans son allocution que ce festival est un événement qui célèbre l'unité nationale, rappelant que le chant patriotique a été une dimension importante de la lutte de Libération nationale. Le festival se déroulera jusqu'à demain.

■ O. M.

## CHÔMAGE ET EMPLOI

# Saihi mise sur la numérisation et l'efficacité

**POUR RENFORCER LA PERFORMANCE et moderniser les services publics, le ministre du Travail, et de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, multiplie les réunions d'évaluation avec les organismes, sous tutelle.**

Le ministre Abdelhak Saihi a, en effet, présidé hier plusieurs réunions consacrées au suivi et à l'évaluation des activités des organismes sous tutelle, notamment la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre d'une politique visant à renforcer la concertation, à promouvoir la communication directe avec les cadres des institutions et à améliorer les méthodes de gestion publique, tout en rehaussant la performance et la qualité du service public.

Lors de la réunion, un bilan des activités de 2025 a été exposé. Il couvre, selon l'APS, «l'accompagnement des entreprises, l'assurance chômage et les mesures incitatives de soutien à l'emploi, ainsi que sur les principaux axes du programme d'action pour 2026». Saihi a insisté, dans ce cadre, sur la nécessité de poursuivre la numérisation des services de la Caisse, à travers le développement d'un système d'information moderne, performant et sécurisé, afin de garantir un service public en ligne flexible et efficace. Il a également mis l'accent sur l'importance d'accélérer la réalisation des projets programmés et de traiter rapidement les dossiers en suspens, tout en améliorant la prise en charge des préoccupations des citoyens. Il a, par la même occasion, souligné la nécessité de renforcer la coordination et la communication entre les différents



organismes sous tutelle, pour aplanir les difficultés susceptibles d'entraver les intérêts des usagers et améliorer le rendement global. L'accès aux services doit se faire, selon lui, sans obliger les citoyens à se déplacer. A cet effet, il a précisé que ce critère serait désormais intégré parmi les indicateurs d'évaluation de la performance des organismes.

Dans le cadre d'une réunion plus large sur le suivi de l'ensemble des programmes du secteur, Saihi a examiné l'état d'avancement des projets et des mesures adoptées dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité

sociale. Des orientations précises ont été ainsi données. L'objectif est d'accélérer la mise en œuvre des objectifs stratégiques, renforcer l'interopérabilité entre institutions et moderniser le secteur afin d'améliorer la qualité et l'efficacité du service public. La protection des droits des travailleurs a, par ailleurs, été au cœur des débats. Le ministre a souligné la nécessité de sensibiliser les employeurs à la création d'un climat de travail favorable au développement économique. Il a insisté, également, sur l'organisation de programmes de formation pour les inspecteurs du travail, portant

sur des thématiques susceptibles d'améliorer la performance des services, et sur des campagnes d'information à destination des travailleurs, afin de leur expliquer clairement leurs droits et devoirs en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale. Enfin, Saihi a souligné que la plupart des activités et programmes feront l'objet d'évaluations globales, régulières et progressives. Cela permettra de corriger les dysfonctionnements, renforcer la performance et garantir un service public moderne, efficace et en adéquation avec les attentes du citoyen.

■ Samira A.

## MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME

# Évaluation et préparatifs du Ramadhan

À l'aube de la nouvelle année et à deux mois du Ramadhan, le secteur de la Solidarité nationale dresse un bilan de ses actions 2025 tout en préparant le programme d'investissement pour 2026. Une démarche qui illustre la volonté des pouvoirs publics de placer l'action sociale au cœur de ses priorités, en misant sur l'anticipation, la coordination et le renforcement des valeurs de solidarité et de cohésion sociale. La feuille de route a été étudiée lors d'une rencontre présidée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M<sup>me</sup> Soraya Mouloudji.

La réunion de coordination a été consacrée à l'examen du programme d'investissement du secteur pour l'année 2026 et aux préparatifs engagés en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère.

### CONSOLIDATION DES ACTIONS SOCIALES

L'année écoulée a été, faut-il le préciser, marquée par une mobilisation soutenue des structures de la Solidarité nationale, tant au niveau central que local, au service des catégories vulnérables. L'accent a été mis sur la proximité et l'efficacité des dispositifs d'aide sociale, avec une attention particulière portée à la femme, notamment en milieu rural. Le ministère a poursuivi ses efforts pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes à travers



des programmes de formation, d'accompagnement à l'entrepreneuriat et de soutien aux projets générateurs de revenus.

Ces initiatives visent à renforcer leur rôle dans le développement local et à réduire les inégalités sociales, en illustrant la politique de

l'État en faveur d'une société plus inclusive. 2025 a également été l'année de la modernisation du secteur, avec la digitalisation progressive des services sociaux. Cette démarche améliore l'accès aux prestations, facilite les démarches administratives et renforce la transparence, ré-

pondant ainsi à la demande croissante des citoyens pour des services publics plus efficaces et accessibles.

### SYMBOLE DE SOLIDARITÉ

Le mois sacré reste un temps fort de l'action sociale en Algérie. Chaque année, il se traduit par une intensification des interventions en faveur des familles défavorisées. Les préparatifs incluent la distribution de couffins, l'organisation des restaurants Rahma et la coordination avec les associations caritatives, afin d'assurer une prise en charge digne et équitable. Ces actions reflètent les valeurs de solidarité et de partage qui guident l'État et la société, faisant du Ramadhan un moment de cohésion nationale.

A partir du bilan de 2025, le ministère prépare le programme d'investissement pour 2026, avec pour objectif d'anticiper les besoins sociaux et de garantir la continuité de l'action solidaire. Cette approche s'appuie sur une coordination institutionnelle renforcée et sur des mécanismes innovants visant à consolider les acquis, en particulier à l'approche des échéances sociales majeures. L'État réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une société solidaire, où l'action publique soutient activement les citoyens, particulièrement dans les zones enclavées, tout en consolidant les valeurs de partage et de cohésion, pilier essentiel de l'identité nationale.

■ Samira Azzegag

## TACHERIFT REÇOIT DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

# Le sentiment d'appartenance à la mère patrie souligné

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, hier au Musée national du Moudjahid (Alger), des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, dans le cadre de la concrétisation du programme «Voyage de la mémoire destinée aux enfants de la communauté résidant à l'étranger». A cette occasion, le ministre a salué cette initiative visant à «inculquer le patriotisme et le sentiment d'appartenance à la mère patrie

auprès des enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger», exprimant son souhait que ce genre d'initiative se poursuive à l'avenir. Dans ce cadre, Tacherift a précisé que ces enfants visiteront plusieurs wilayas et sites historiques du pays. Lors de leur visite au Musée national du Moudjahid, les enfants ont parcouru ses différents pavillons, où ils ont reçu des explications sur les sacrifices et les souffrances du peuple algérien durant l'occupation française.

Ils ont également découvert les différentes étapes de la lutte nationale, notamment les mouvements de résistance populaire et la lutte politique, jusqu'à la glorieuse Guerre de Libération et le recouvrement de la souveraineté nationale. Au terme de la visite, le ministre a remis des cadeaux symboliques aux enfants ainsi qu'aux membres de leur délégation (encadreurs et enseignants).

## TAWTINE ET SMART BUSINESS HUB

# Nesda développe de nouveaux leviers d'intégration

**L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda) a organisé hier, au centre culturel de Djamaa El Djazaïr, un forum qui se voulait une étape dans la mise en œuvre de la nouvelle vision industrielle du pays.**

**P**lacé sous le slogan «Construire des ponts pour l'inclusion économique», l'événement a réuni des dirigeants de grandes entreprises, des opérateurs économiques, avec la participation du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb. Dans son intervention, Noureddine Ouadah a qualifié cette rencontre d'«étape cruciale», marquée par «la participation effective aux spécificités nationales, à travers l'activation du rôle de l'Agence Nesda et des microentreprises dans la chaîne de valeur de l'industrie algérienne». Evoquant particulièrement l'industrie mécanique, le ministre a rappelé que l'Algérie dispose aujourd'hui d'une véritable chaîne de valeur, où «la sous-traitance représente l'un des moyens les plus efficaces pour augmenter le taux d'intégration», objectif qu'il a présenté comme l'une des priorités du secteur industriel, mais aussi de l'action gouvernementale dans son ensemble. Le ministre a insisté sur la volonté des pouvoirs publics d'élever ce taux d'intégration, d'encourager la participation des jeunes dans les grands projets structurants, tout en rationalisant les importations et en «valorisant les compétences algériennes dans l'ensemble de la chaîne industrielle».

Noureddine Ouadah a également replacé ce forum dans le contexte de la transition vers une économie fondée sur la connaissance, où l'information et la donnée deviennent des ressources stratégiques. «Aujourd'hui, nous abordons de manière spécifique l'industrie mécanique, dans un contexte où l'information et les données constituent l'un des principaux piliers d'une éco-

nomie fondée sur la connaissance», a-t-il souligné, mettant en avant le rôle de Nesda qui «s'est engagée dans cette voie, à travers le lancement de plateformes électroniques permettant la mise à disposition et l'exploitation de ces données par les acteurs économiques». Ces outils numériques, a-t-il poursuivi, doivent servir à ceux qui «œuvrent sur le terrain à construire une industrie réelle, basée sur l'utilisation des matières premières locales, des compétences nationales, et visant à augmenter la valeur ajoutée dans l'économie nationale». Le ministre a présenté deux programmes structurants portés par Nesda. Le premier programme, intitulé «Tawtine» (localisation), vise à encourager la production locale des biens et composants fabriqués actuellement à l'étranger, afin de les substituer aux importations. Le second, «Smart Business Hub», est appelé à «servir de passerelle entre tous les acteurs du secteur, à savoir les microentreprises, les ministères, les organismes chargés du suivi, ainsi que les entrepreneurs et dirigeants de grandes entreprises, les organisations patronales, et l'ensemble des opérateurs œuvrant dans l'écosystème de l'industrie mécanique. Ce hub doit constituer, lance-t-il, «un espace commun, un pôle unique où tous ces acteurs se rencontreront et collaboreront selon une logique de partenariat gagnant-gagnant, avec pour horizon l'augmentation du taux d'intégration, la rationalisation des dépenses publiques et la création de richesse au bénéfice de la jeunesse et des porteurs de projets innovants».

Pour sa part, le directeur général de Nesda, Bilal Achacha, a replacé cette initiative dans le processus de réforme engagé au sein de l'agence. «L'événement constitue une étape importante dans le processus de réforme de l'Agence», a-t-il dit, rappelant que la structure a connu «des



Ph. : Slimane SA

réformes profondes, marquées par l'adoption d'une approche résolument économique, qui s'est traduite par une nouvelle gouvernance et une meilleure organisation interne».

Le DG de Nesda a dressé un constat sans détour : malgré la multiplicité des mécanismes de soutien à l'investissement et à la création d'entreprises, «une part considérable de ces projets demeure limitée dans son impact économique», en raison d'un «manque d'articulation entre la demande réelle du marché et l'offre locale des porteurs de projets». Bilal Achacha a fait savoir que ce décalage touche également la diaspora, dont les compétences et le savoir-faire restent souvent sous-exploités faute de données comparatives adaptées aux spécificités de l'économie nationale. C'est ce diagnostic qui a conduit Nesda à imaginer des «mécanismes structurants, capables d'attirer et de canaliser la demande industrielle, pour la transformer en opportunités entrepreneuriales quali-

fiées». Le dispositif présenté au forum repose sur deux étapes. D'abord, «recenser et classer les besoins selon leur importance, leur fréquence, leur dépendance aux importations et leur potentiel de substitution locale», puis «convertir chaque besoin identifié en opportunité entrepreneuriale concrète, sous la forme d'une fiche précisant les exigences techniques, les critères de qualité et le niveau de maturité attendu des porteurs de projets».

Le responsable a mis en avant la plateforme numérique développée par Nesda pour rapprocher grandes entreprises et petites structures, en particulier dans le domaine de la sous-traitance. Celle-ci se veut un espace collaboratif où se rencontrent, d'un côté, les besoins de sous-traitance des groupes industriels et institutions économiques, et de l'autre, l'offre des microentreprises, afin de transformer la demande industrielle en carnets de commandes concrets pour les jeunes entrepreneurs. Dans cette optique, Nesda ambitionne de jouer

le rôle de «coordinateur de la demande de production» et de devenir un «acteur de confiance entre les grandes entreprises, les porteurs de projets et les entrepreneurs», a insisté Bilal Achacha, appelant l'ensemble des institutions et organismes présents à une «adhésion active» pour assurer la réussite de ce chantier.

Ce forum intervient alors que l'agence met en avant des résultats en matière de redressement et de montée en puissance de son dispositif, avec, notamment, 11 milliards de dinars recouverts sur 2023 et 2024, plus de 9.000 porteurs de projets formés et plusieurs centaines de dossiers financés dans le cadre de la relance. Autant d'indicateurs qui, aux yeux de ses responsables, confortent la Nesda dans sa volonté de faire de la localisation et de la sous-traitance non pas de simples slogans, mais des outils concrets pour substituer progressivement les importations et améliorer l'intégration locale.

■ **Lyes Mechti**

## CLÔTURE DU PROJET D'APPUI AUX COOPÉRATIVES DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE AVEC LA FAO

# Près de 50 opérateurs bénéficiaires

**L**A Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA) a organisé, hier à Alger, un atelier clôturant le projet d'appui technique à la création et à la gestion des coopératives de pêche et d'aquaculture, en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Lancé en juillet 2023, ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir le développement durable du secteur de la pêche et de l'aquaculture, et à soutenir sa contribution à la réalisation de la sécurité alimentaire nationale, à la création de richesse et de valeur ajoutée locale, tout en préservant les ressources naturelles. Il intervient également en application du cadre juridique promulgué en 2022, destiné à encourager les pêcheurs et les aquaculteurs à se regrouper au sein de coopératives professionnelles.

Durant la période de mise en œuvre du projet, un diagnostic de la situation des coopératives créées a été établi, accompagné d'un appui technique prévoyant la formation et le renforcement des capacités institutionnelles et administratives, ainsi que l'organisation de sessions de formation spécialisées, notamment dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Près de 50 opérateurs, parmi les professionnels du secteur, représentants d'organisations professionnelles et cadres de l'administration locale, ont bénéficié de ce programme, selon les explications fournies lors de l'atelier. Le projet a été couronné par la mise en place d'outils pratiques pour la création, la gestion et la gouvernance des coopératives, des résultats concrets ayant été réalisés sur le terrain, traduits



en projets réussis et une meilleure structuration des organisations professionnelles. Cet atelier a constitué un espace de débat et d'échange entre cadres de la DGPA, cadres locaux et représentants des coopératives, pour examiner et adopter les recommandations finales du projet, ainsi que pour la remise des attestations de formation en économie sociale et solidaire. Dans son allocution à cette occasion, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud

Tria, a salué l'appui apporté par la FAO en Algérie, visant à asseoir une coopération fructueuse et constructive avec le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Rappelant l'appui qu'apporte l'Etat pour renforcer le secteur de la pêche et de l'aquaculture, Tria a souligné que ce secteur a amorcé une nouvelle phase sur le plan organisationnel, suite à la mise en place du cadre juridique incitant les pêcheurs, les aquaculteurs et autres

professionnels à s'organiser au sein de coopératives de pêche et/ou d'aquaculture.

Ce projet constitue «un levier fondamental» pour appuyer le modèle coopératif, étant un outil efficace pour organiser la profession et passer du mode traditionnel à un mode collectif à même de renforcer la productivité, notamment à travers le partage des moyens d'appui à la production. Par ailleurs, le directeur général a révélé que la coordination avec la FAO se poursuit concernant deux projets supplémentaires d'appui technique, en cours de lancement. Il s'agit d'un projet d'appui technique pour le parachèvement du plan de gestion spécifique aux projets d'élevage de l'anguille, et d'un autre projet d'appui technique pour la valorisation des produits aquacoles et le développement des activités d'aquaponie. De son côté, la représentante de la FAO en Algérie, M<sup>me</sup> Irina Kouplevastsckaya Buttoud, a mis l'accent sur l'appui constant de l'organisation onusienne pour établir une coopération fructueuse dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en Algérie.

À la fin des travaux, les participants ont souligné l'importance de la mise en œuvre des recommandations issues du projet, lesquelles, de par leur impact positif, visent à améliorer l'organisation de la profession et le développement des performances des coopératives, à même de contribuer au renforcement de la pérennité du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie.

■ **R. N.**

## BOUMERDES

## Une wilaya qui se métamorphose

**CES OPÉRATIONS visent la réhabilitation et la modernisation de la ville, dans l'objectif d'offrir un meilleur cadre de vie aux citoyens et d'avoir un tissu urbain homogène et agréable.**

**D'**AUTRES projets d'envergure sont attendus en 2026, portant sur l'aménagement des routes et des rues, la réhabilitation des trottoirs, la délimitation de pistes cyclables, la plantation d'arbres dans les zones urbaines, la création d'espaces verts, ainsi que l'installation de divers équipements urbains. En outre, des travaux d'aménagement sont menés dans l'ensemble des communes de la wilaya, en tenant compte des spécificités et des besoins de développement propres à chacune. Dans ce sillage, le plan de wilaya pour la réhabilitation et la modernisation de la ville de Boumerdes, récemment annoncé, intervient après l'achèvement des grands travaux de base réalisés au cours de la période récente, notamment les travaux de raccordement aux différents réseaux, tels que l'eau potable, l'assainissement et les canalisations d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité et l'installation de caméras de surveillance.

Ces travaux ont constitué une étape essentielle avant le lancement des grandes opérations d'aménagement urbain. À ce titre, les travaux d'aménagement de deux axes importants ont été achevés et réceptionnés, à savoir l'axe du projet de la route longeant l'oued Tatarig, depuis le rond point du jardin 21-Mai jusqu'à l'extrémité de la route attenante à la gare routière, ainsi que le projet d'aménagement de l'axe du quartier Ibn Khaldoun. Entre temps, les travaux se poursuivent sur plusieurs axes structurants, notamment l'aménagement



urbain du quartier Alilikia, ainsi que les travaux allant du rond-point situé sur la RN 24 (quartier Alilikia) jusqu'au rond point du centre commercial Al Anqaâ, près de la gare ferroviaire.

Des travaux d'aménagement du front de mer sont également en cours, depuis le rond point du Centre de repos familial de Boumerdes (CRF) jusqu'à l'extrémité du littoral. En outre, le lancement de grandes opérations d'aménagement est programmé pour l'année 2026 dans le cadre de l'achèvement du plan de wilaya. Ces projets concernent plu-

sieurs axes stratégiques, notamment l'aménagement de l'axe reliant le rond point jouxtant l'hôpital d'orthopédie au rond point du quartier Alilikia, le long RN 24, à proximité du lycée Draoui. Sont également prévus les travaux d'aménagement de la rue de l'Indépendance, communément appelée «le boulevard», ainsi qu'un autre projet portant sur l'aménagement de l'axe reliant le lycée Mohamed El Aïd Al Khalifa à la place El Batrôs, juste à côté du jardin du 21-Mai, avec l'intégration des voies secondaires. Il est également prévu de lancer un projet d'aména-

ment de l'axe s'étendant du rond point du centre commercial Titanic, près de la gare ferroviaire, jusqu'au jardin du quartier 11-Décembre «Coopérative», comprenant la réalisation de pistes cyclables et l'aménagement d'espaces verts. Par ailleurs, les travaux d'aménagement du quartier Faous sont attendus, depuis le rond point jouxtant la Conservation des forêts jusqu'au rond-point du même quartier. Ce projet prévoit la réalisation de terrains de proximité, d'espaces verts et d'autres équipements urbains.

Les projets inscrits dans le cadre de ce plan de wilaya comprennent des opérations globales d'aménagement des routes et des rues principales et secondaires, la réhabilitation des trottoirs et des passages piétons, la plantation d'arbres dans les zones urbaines, la création d'espaces verts, ainsi que l'installation d'équipements urbains divers répondant aux besoins des habitants. Les travaux incluent également la réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales dans les zones jusque-là non équipées, ainsi que la construction de jardins et d'espaces de jeux et de loisirs, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et à la création d'espaces urbains intégrés au profit des citoyens.

Ce plan vise à donner à la ville de Boumerdes une image urbaine à la hauteur de son statut de ville touristique, tout en veillant à la cohérence des travaux et au respect des priorités, dans l'intérêt du citoyen et pour l'amélioration de la qualité de la vie urbaine. Les opérations d'aménagement se poursuivront à travers l'ensemble des communes de la wilaya, garantissant l'amélioration du cadre urbain et la valorisation des équipements publics et des espaces urbains, dans le respect des spécificités et des priorités de développement de chaque commune, et ce, dans le cadre d'une vision globale visant à assurer un développement équilibré sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Boumerdes.

■ Karima Dehiles

## PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT À BLIDA

## Intégration du tri sélectif des déchets

**L**e wali Djamel Eddine Hashas a regroupé le fin de semaine les responsables des Epics publics de wilaya, chargés de la propreté environnementale. Un exposé détaillé a été fait sur la situation et les activités de l'établissement public de wilaya Mitidja Nadhafa, responsable de la collecte et du transport des déchets ménagers, ainsi que sur les équipements et le personnel déployés dans chaque commune. Un exposé détaillé a également été fait sur le fonctionnement et l'organisation de l'établissement public de wilaya de gestion des déchetteries techniques CET, chargé de la collecte et de l'enlèvement des déchets ménagers dans certaines parties des communes d'Ouled Yaïch, de Bouinan et de Boufarik. Par ailleurs, un exposé détaillé a été fait sur le fonctionnement et l'organisation de l'établissement public wilaya Mitidja Hadaïk, chargé du jardinage.

Lors de cette réunion, le wali a donné des instructions strictes sur la nécessité d'accorder la plus grande importance à la propreté environnementale et de ne pas faire preuve de laxisme dans ce domaine, tout en assurant



un suivi continu et une attention constante à l'amélioration de l'efficacité de ces institutions, à l'entretien des équipements et à la fourniture de conteneurs de collecte des déchets, qui feront l'objet d'une surveillance étroite, car il s'agit d'une responsabilité partagée par toutes les parties prenantes concernées. À cet effet, une journée d'information a été organisée à la maison de l'environnement au profit des responsables et agents des trois

Epics pour faire comprendre la nécessité de la collecte sélective et l'économie circulaire dans le domaine de la collecte des déchets ménagers. Intervenant lors d'une journée d'information sur les «Nouvelles dispositions juridiques en matière de gestion des déchets pour la concrétisation de l'économie circulaire», Wahid Tchachi a indiqué que désormais, tous les plans communaux qui seront élaborés, à l'avenir, vont inclure le tri sélectif des déchets, ce qui permettra de soutenir les budgets communaux par des ressources financières supplémentaires et de réduire le volume de déchets acheminés vers les décharges publiques.

Il a ajouté que le plan de wilaya de gestion des déchets, dont l'élaboration sera supervisée par la Direction de l'environnement, comprendra également le tri sélectif, ainsi qu'un inventaire des volumes de déchets produits annuellement, qu'ils soient recyclables ou spécifiques, présentant des risques pour l'environnement en cas d'élimination anarchique.

■ M. B.

## RADIO TIPASA

## Passage à la diffusion en H24

**D**epuis Dimanche, la radio régionale de Tipasa émet 24 heures sur 24. Le top départ de l'allongement des horaires de diffusion a été donné par le directeur général de la Radio algérienne, Adel Salakdji, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de la radio locale en présence des autorités locales, à leur tête le wali de Tipasa, Mohamed Amine Ben Chaoulia. Grâce au prolongement des horaires de diffusion, 13 nouvelles émissions font partie désormais de la grille de programmation.

«Les nouvelles émissions diffusées désormais durant la tranche nocturne à partir de 20 h traitent de différents sujets et thématiques relatifs, notamment au développement local, la jeunesse, tourisme et loisirs en plus de la société», dévoile à ce propos Radhia Ramdhani, cheffe de service production et programmation à la radio Tipasa. Outre les nouvelles émissions, il est prévu également durant la deuxième partie de la nouvelle tranche la programmation de rediffusion des émissions phares de la radio pour tenir compagnie les auditeurs jusqu'à 7 h du matin. Un programme ponctué par des flashes et des journaux radiophoniques à chaque heure. «Nous sommes prêts en tant que rédaction à relever ce défi qui est une valeur ajoutée à notre

wilaya», souligne Bouchra Remana, journaliste de la radio Tipasa depuis sa création en 2009, plus exactement le 1er juillet.

Afin d'assurer un service à la hauteur des attentes des auditeurs, la radio Tipasa, qui a déjà réceptionné des équipements concomitamment avec l'allongement de la grille des programmations, renforcera ses effectifs. À titre indicatif, la radio Tipasa a commencé avec un volume horaire de sept heures seulement pour atteindre dix heures en juin 2010 pour passer à 13 heures à partir de juin 2012 jusqu'au 20 décembre 2025, avant d'émettre en H24 depuis hier. À noter que 78% des programmes diffusés sont en langue arabe et 22% en tamazighit dans sa version locale tachennit. «35,28% des programmes concernent les informations et le sport. 18,19% sont dédiés à la culture, histoire et religion, contre 19,52% aux sujets de société et éducatifs.

Le reste, soit 26,22% du programme, est consacré aux thématiques de loisirs et variété», détaille Radhia Ramdhani. Actuellement, la radio Tipasa, dont le siège est situé dans le quartier administratif de la ville du chef-lieu de wilaya, emploie un effectif de 40 personnes, dont 9 journalistes, 5 animateurs, 3 réalisateurs et 4 techniciens.

■ Amirouche Lebbal

## BEJAÏA

## Réouverture des marchés à bestiaux



**L**a nouvelle réjouit les éleveurs de bétail comme les marchands. En effet, la Direction des services agricoles vient d'annoncer la levée des restrictions qui frappent les marchés à bestiaux depuis le signalement sur le territoire de la wilaya de Bejaïa de maladies hautement contagieuses frappant bovins et petits ruminants, à l'instar de plusieurs autres wilayas. Le ministère de l'Agriculture, en réaction à ces épidémies, avait lancé des campagnes nationales de vaccination pour circonscrire leurs effets socio-économiques. Ainsi, au niveau de Bejaïa, la campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants s'est déroulée de fin août à novembre dernier et avait aussi, comme mesure préventive pour empêcher la maladie de se propager, restreint le transport des bêtes et imposé la fermeture à titre temporaire des marchés à bestiaux. Les propriétaires d'animaux d'élevage ont favorablement répondu à la campagne de sensibilisation des services vétérinaires pour que les éleveurs vaccinent leurs animaux. Le Dr Nadir Yousfi a indiqué que, selon le bilan établi, les campagnes de vaccination contre la dermatose nodulaire, la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants ont abouti à des résultats satisfaisants relativement aux objectifs tracés. La décision a été prise de rouvrir les points de vente dans les marchés hebdomadaires, et ce, sur tout le territoire de la wilaya. Assurément, la normalisation de la situation se répercutera positivement sur l'activité commerciale et l'approvisionnement des citoyens en matière de viande.

■ O. M.

## COLONISATION SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

# L'ONU et la Ligue arabe condamnent

**LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE COLONISATION PAR L'ENTITÉ SIONISTE EN CISJORDANIE suscite une vive condamnation à travers le monde.**

**D**ans ce contexte, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a indiqué dans un rapport soumis au Conseil de sécurité que les indicateurs de colonisation ont atteint leur plus haut niveau cette année, avec la présentation, l'approbation ou la mise en adjudication d'environ 47.390 unités coloniales, contre 26.170 unités en 2024, soit la plus forte augmentation enregistrée ces dernières années. M. Guterres a renouvelé sa ferme condamnation de l'expansion coloniale en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods occupée, avertissant que ces politiques attisent les tensions, privent les Palestiniens de leurs terres et sapent directement les perspectives d'un État palestinien indépendant, contigu et viable.

Il a réaffirmé que la colonisation constitue «une violation flagrante du droit international et du droit du peuple palestinien à l'autodétermination», appelant à un arrêt immédiat et complet de toutes les activités coloniales.

De son côté, le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Aboul Gheit, a condamné l'approbation par l'entité sioniste de



la construction de 19 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, y voyant un défi flagrant à la volonté internationale rejetant la colonisation et une violation manifeste du droit international qui affirme l'illégalité des colonies.

Dans une déclaration rapportée par le porte-parole du secrétaire général, Jamal Rochdi, il a souligné que «l'expansion manifeste de la colo-

nisation illégale vise à empêcher l'établissement d'un État palestinien géographiquement viable», affirmant que «la colonisation ne peut en aucun cas devenir légale», qualifiant les violences perpétrées par les colons contre les Palestiniens en Cisjordanie de «forme de terrorisme». Depuis l'occupation de la Cisjordanie en 1967, l'entité sioniste mène une politique de colonisation

reposant sur l'imposition de réalités démographiques et géographiques sur le terrain, dans le cadre d'un projet colonial de longue durée visant à compromettre toute possibilité de création d'un État palestinien indépendant. Pour sa part, le président de la Commission de résistance au mur et à la colonisation, Moayad Chaabane, a affirmé que l'établissement de nouvelles colonies constitue «une guerre d'extermination contre la géographie palestinienne», appelant à une action internationale urgente pour mettre fin à cette expansion dangereuse.

Il a rappelé que près de 750.000 colons sionistes vivent dans les colonies de la Cisjordanie occupée, dont 250.000 à El Qods occupée, où ils commettent quotidiennement des agressions contre les Palestiniens, dans le but de les déplacer de force. Sur le terrain, les forces de l'occupation sionistes ont mené, hier, des incursions dans plusieurs villages au nord-est de Ramallah et d'El-Bireh, selon l'Agence de presse palestinienne (Wafa). Des sources locales ont fait état de l'intrusion de l'armée d'occupation dans les villages d'Al-Moughayir, Abou Falah et Kafir Malik, sans signaler d'arrestations. Les villes, localités et camps de Cisjordanie occupée connaissent quotidiennement des opérations de raids et d'incursions menées par les forces de l'occupation, accompagnées d'arrestations et de violences, dans un contexte d'escalade continue de la politique coloniale.

■ A. G./APS

## GHAZA

### 1.500 enfants attendent une évacuation médicale

**L**es autorités sanitaires dans la bande de Gaza ont affirmé qu'environ 1.500 enfants attendent l'ouverture des points de passage, afin de pouvoir voyager et recevoir des soins médicaux à l'extérieur de l'enclave, dans un contexte marqué par une pénurie aiguë de médicaments et de consommables médicaux essentiels, ayant entraîné la suspension d'un grand nombre d'interventions chirurgicales. Dans des déclarations faites, hier, le chef de l'unité de l'information au ministère de la Santé à Gaza, Zaher Al-Wahidi, a indiqué qu'environ 110.000 enfants souffrent de malnutrition, dont près de 9.500 atteints de malnutrition sévère, un indicateur alarmant de l'aggravation de la crise humanitaire dans le territoire assiégé. Il a également précisé que 42% des femmes enceintes dans la bande de Gaza souffrent d'anémie, alors que les taux de mortalité infantile connaissent une hausse notable, en raison de l'effondrement des services de santé de base et de l'empêchement des patients, en particulier des enfants, de se déplacer

pour recevoir les soins nécessaires à l'extérieur du territoire. M. Al-Wahidi a ajouté que 1.200 patients, dont 155 enfants, sont tombés en martyrs, faute d'avoir pu être évacués médicalement hors de la bande de Gaza, soulignant que le secteur de la santé enregistre une baisse de 52% des médicaments essentiels, tandis que les hôpitaux font face à une grave pénurie de fournitures pour les laboratoires médicaux. Il a, en outre, indiqué que 99% des opérations de chirurgie orthopédique dans les hôpitaux de Gaza sont à l'arrêt, en raison du manque d'outils et d'équipements nécessaires, appelant à une intervention urgente pour permettre l'entrée régulière des médicaments et des fournitures médicales et de laboratoire dans la bande de Gaza. Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait affirmé précédemment que plus de 1.000 patients sont tombés en martyrs alors qu'ils attendaient une évacuation médicale depuis la bande de Gaza, depuis juillet 2024. Il y a quelques semaines, l'OMS a également indiqué que



plus de 16.500 habitants de Gaza attendent toujours une évacuation médicale urgente. De son côté, l'organisation Médecins Sans Frontières a souligné que ces chiffres ne concernent que les patients officiellement enregistrés, précisant que le nombre réel de malades en attente d'évacuation est nettement plus élevé.

■ R. I.

## NIGERIA

### 130 élèves libérés après leur enlèvement

**L**es autorités nigérianes ont obtenu la libération de 130 élèves enlevés le 21 novembre par des hommes armés dans le dortoir d'une école dans le centre-nord du pays, a annoncé un porte-parole de la présidence. Une centaine d'écopiers de cet établissement, également enlevés en pleine nuit, avaient déjà été libérés début décembre. Quelque «130 autres élèves enlevés dans l'Etat du Niger ont été libérés, plus aucun n'est en captivité», s'est félicité dimanche le porte-parole, Sunday Dare, dans un message publié sur X et accompagné d'une photo d'enfants souriants. Ils seront transférés aujourd'hui à Minna, la capitale de l'Etat du Niger, a précisé une source de l'ONU. Le 21 novembre, plusieurs centaines d'élèves et de membres du personnel avaient été kidnappés à l'intérieur d'une école située dans le village reculé de Papiri, dans l'Etat du Niger (centre-nord), alors que le Nigeria subissait une vague d'enlèvements massifs rappelant le tristement célèbre enlèvement de près de 300 lycéennes par le groupe terroriste Chibok en 2014.

## ESPAGNE

### Remaniement du gouvernement

**L**e Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a légèrement remanié, hier, son gouvernement, au lendemain de la défaite de son parti aux élections dans la région d'Estrémadure où la droite a gagné et l'extrême droite a réalisé des avancées significatives. Il a nommé à l'Education et aux Sports la géographe et historienne Milagros Tolon, ancienne maire de Tolède (centre) et, jusqu'à présent, déléguée du gouvernement espagnol dans la région de Castille-La Manche. La nouvelle porte-parole du gouvernement est Elma Saiz, actuelle ministre de la Sécurité sociale et des Migrations. Enfin, Pilar Alegria, qui jusqu'à la semaine dernière exerçait les fonctions de ministre de l'Education et de porte-parole du gouvernement, a quitté le cabinet pour être candidate aux élections dans la région d'Aragon qui se tiendront en

## SOUDAN

### Plus de 107.000 personnes ont fui la ville d'El-Fasher

**P**lus de 107.000 civils soudanais ont fui la ville d'El-Fasher et des villages environnants, dans l'Etat du Darfour-Nord, à cause de la détérioration rapide des conditions de sécurité dans la région, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué publié dimanche, l'agence onusienne a précisé qu'environ 107.294 personnes, soit près de 24.221 familles, ont fui El-Fasher et les zones voisines entre le 26 octobre et le 8 décembre, après la prise de contrôle de la ville par les Forces de soutien rapide (FSR), dans un contexte de détérioration rapide des conditions de sécurité. Selon la même source, «près de 72% des déplacés sont restés à l'intérieur du Darfour-Nord, principalement dans les zones nord et ouest de l'Etat, tandis qu'environ 19% ont rejoint d'autres Etats, notamment le

Darfour-Central, l'Etat du Nord et l'Etat du Nil Blanc». Les équipes de terrain de l'agence indiquent qu'environ 75% des personnes déplacées depuis le 26 octobre étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays», notant qu'il s'agit notamment de populations ayant fui auparavant de grands camps de déplacés, tels que Zamzam et Abu Shouk ou certains quartiers d'El-Fasher lors d'escalades antérieures. L'OIM a mis en garde «contre le fait que les restrictions de mouvement et l'insécurité persistante pourraient davantage limiter la mobilité des civils et modifier les routes de déplacement en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain». En cours depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

## CONFLIT ENTRE LA THAÏLANDE ET LE CAMBODGE

### L'ASEAN et les États-Unis appellent à la fin des hostilités

**L**es ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont réunis, hier, à Kuala Lumpur, pour examiner le conflit frontalier persistant entre la Thaïlande et le Cambodge, dans le cadre des efforts régionaux visant à «renforcer la désescalade» et à favoriser une résolution pacifique. Selon un communiqué du ministère malaisien des Affaires étrangères, «cette rencontre constitue une plateforme permettant à l'ASEAN d'examiner les mesures possibles pour soutenir la désescalade et mettre fin aux hostilités, au service de la paix et de la stabilité dans la région».

Le ministre malaisien des Affaires étrangères, Mohamed Hassan, président de la réunion, a souligné que «l'ASEAN se trouve à un carrefour crucial des affaires régionales et mondiales» et que «tout choc sécuritaire constitue une préoccupation régionale et mondiale». Il a

insisté sur la nécessité de «faire du cessez-le-feu et de la recherche d'une solution pacifique une priorité absolue», rappelant le rôle historique de l'organisation dans le maintien de la stabilité et de l'intégration régionale.

Des affrontements frontaliers ont éclaté le 7 décembre dernier entre le Cambodge et la Thaïlande, moins de deux mois après un accord de cessez-le-feu. Les deux pays se disputent depuis plus d'un siècle certaines zones le long de leur frontière terrestre de 817 kilomètres. Les tensions se sont intensifiées en mai dernier, après la mort d'un soldat cambodgien, entraînant un renforcement militaire des deux côtés et des affrontements armés, après l'échec des initiatives diplomatiques. Parallèlement, les États-Unis ont appelé Phnom Penh et Bangkok à mettre fin aux hostilités, retirer les armes lourdes, stopper le déploiement de mines terrestres et à appliquer pleinement les

accords de Kuala Lumpur qui prévoient des mécanismes pour accélérer le déminage à des fins humanitaires et régler les questions frontalières. Washington a salué la réunion de l'ASEAN visant à soutenir les deux pays dans le respect total de leurs engagements pour mettre fin à ce conflit et a réaffirmé son engagement en faveur de la stabilité et de la sécurité dans la région.

Les analystes estiment que ce regain de tension frontalière pourrait avoir des répercussions sur les relations économiques et diplomatiques de l'ASEAN, notamment dans le contexte d'un marché régional intégré et de projets transfrontaliers. Des observateurs notent également que la médiation de l'ASEAN et le suivi international, y compris par les États-Unis, seront cruciaux pour prévenir toute escalade militaire et maintenir le dialogue bilatéral entre Phnom Penh et Bangkok.

■ R. I.



«Le président de la République estime que la seule voie de sortie à la désorientation actuelle du monde passe par la réhabilitation du rôle central des Nations unies (...) une vision, humaniste et multilatérale, qui traduit une conception responsable de la place de l'Algérie sur la scène internationale».

Ahmed Attaf à l'occasion de la Journée nationale de la diplomatie



HORIZONS • Mardi 23 Décembre 2025

## STRATÉGIE EN DIRECTION DE L'AFRIQUE

### Un retour gagnant

Depuis son élection à la tête du pays, le président Tebboune n'a eu de cesse de réaffirmer la volonté de l'Algérie à travers une réorientation de sa politique étrangère de reprendre sa place légitime au sein du continent et de contribuer à l'essor africain. Le retour de l'Algérie s'est ainsi opéré progressivement, avant d'atteindre en 2025 son apogée. Une année qui aura vu le renforcement de l'influence de l'Algérie sur le continent et la réaffirmation de son leadership et de son engagement actif dans la construction d'une Afrique économiquement unie, en s'appuyant sur des projets concrets. Un retour qui s'est aussi manifesté par une forte ambition d'intégration économique et stratégique, concrétisée par l'accueil de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) et la Conférence sur les start-up, renforçant ainsi son rôle de locomotive pour le développement continental via des projets d'infrastructures (routes, gazoducs) et la promotion du commerce intra-africain. La volonté politique du président Tebboune ne s'est pas limitée au volet économique. L'engagement de l'Algérie en direction de l'Afrique s'est manifesté également à travers la défense de ses intérêts au sein du Conseil de sécurité, où la mission algérienne plaidera durant son mandat de deux ans, en qualité de membre non permanent, pour la promotion du continent et le renforcement de ses partenariats, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, fléau qui anéantit tous les efforts de développement consentis par les pays du continent. Cet engagement, sincère et sans calculs politiques, n'est pas passé inaperçu parmi les Africains qui en retour n'ont pas manqué de le montrer. En témoigne l'élection de l'ambassadrice Selma Malika Haddadi à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine. Une élection arrachée face à la candidature d'un pays, soutenue pourtant par un lobbying. Mais les Africains ont su séparer le bon grain de l'ivraie. Le même raisonnement a prévalu parmi les membres de l'organisation au moment où il a fallu, deux mois plus tard, procéder à l'élection des membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA pour le mandat 2025-2028. L'élection haut la main du candidat de l'Algérie a été perçue comme une reconnaissance de son rôle diplomatique. La présidence de cet organe quelque temps après a, du reste, souligné son engagement pour la paix et la stabilité en Afrique. Cette double élection confirme ainsi le rôle majeur joué par l'Algérie au sein de l'Afrique et de son organisation dans la promotion de la paix, de la sécurité et de l'intégration continentale. La 12<sup>e</sup> session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, «Processus d'Oran», et la réunion consultative des experts sur la lutte antiterroriste, organisés à Alger au mois de décembre 2025, pour ne citer que ces deux rencontres, renseignent sur la contribution de l'Algérie dans la recherche d'une stratégie globale et efficace de lutte contre ce fléau transnational qui affecte le continent et particulièrement le Sahel.

■ F. Chibane

## Repères

- Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a été décoré au mois de septembre par le président Tebboune de la médaille de l'Ordre du mérite national au rang Achir.
- L'ambassadrice d'Algérie en Ethiopie, Selma Malika Haddadi, a été élue vice-présidente de la Commission de l'UA pour la période 2025-2028.

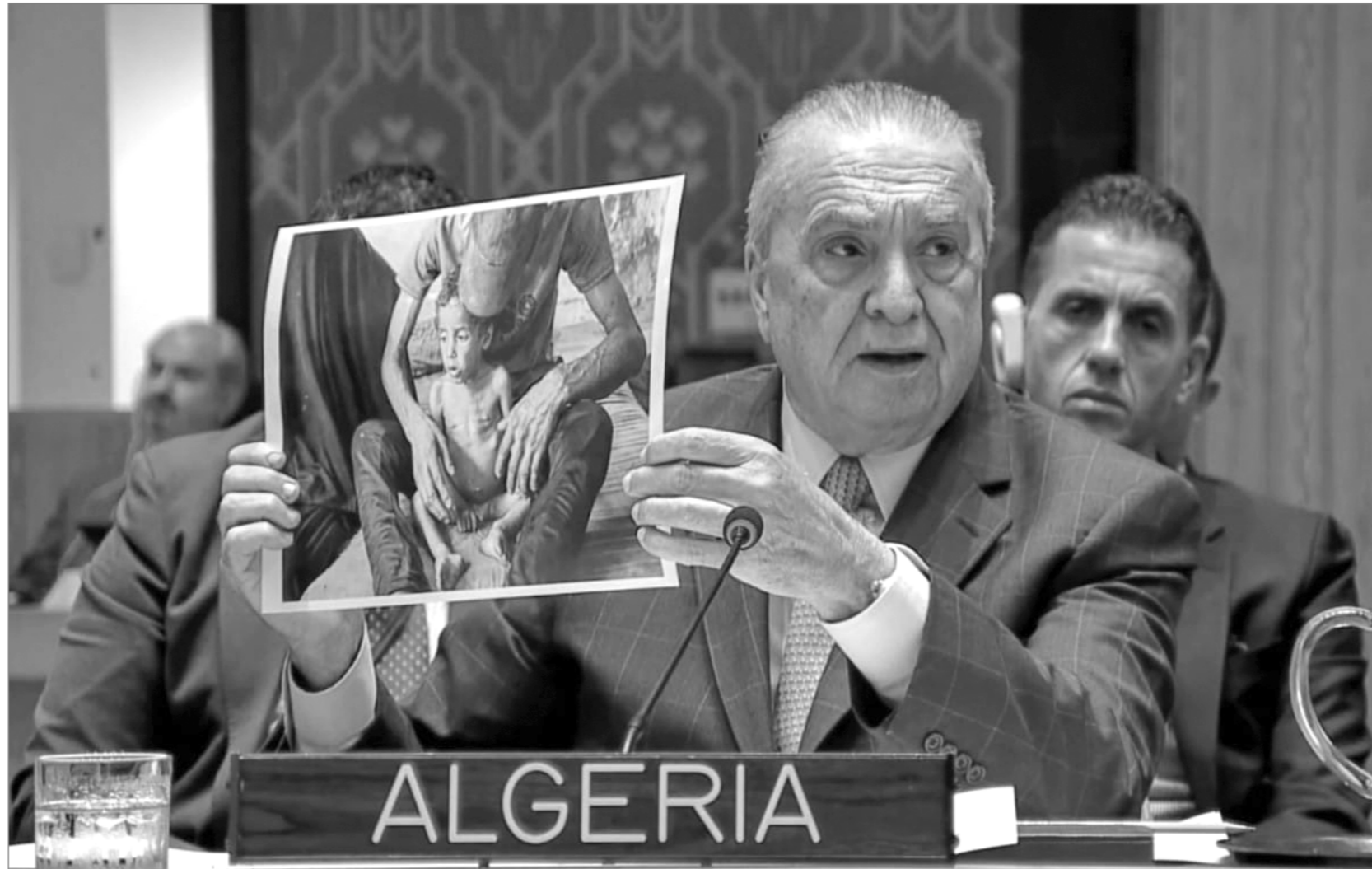
## L'ALGÉRIE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

# Un passage indélébile

**ENTAMÉ LE 1ER JANVIER 2024, le mandat de deux ans de l'Algérie au Conseil de sécurité, en qualité de membre non permanent, prend fin le 31 décembre 2025.**

L'heure est donc au bilan. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la présence de la délégation algérienne, conduite par Amar Bendjama, au sein de cet organe onusien n'est pas passée inaperçue, tant les interventions du représentant permanent de l'Algérie à l'ONU ont marqué les esprits par leur pertinence et la franchise, peu habituelles au sein du Conseil, qui les a caractérisées. De mémoire, jamais prises de parole n'auront été aussi directes que celles de Bendjama, ce qui lui a valu d'arracher le respect et l'admiration de tous. Loin de faire de la simple figuration, l'Algérie aura été, durant tout le laps de temps de son mandat, une voix audible et sincère qui aura donné une plus grande résonance à au moins deux causes justes, celles de la Palestine et du Sahara occidental. Le mandat de l'Algérie aura été fidèle aux engagements pris par le président de la République, dont ceux de porter la voix des sans-voix dans cet organe central de l'ONU et de promouvoir entre autres le renforcement des règlements pacifiques, l'efficacité de la lutte internationale contre le terrorisme, tout en plaçant également en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, un processus jugé indispensable pour établir un système international plus représentatif, juste et équilibré.

«Aujourd'hui, nous sommes sur le point de clore ce mandat, avec l'espoir d'avoir su, fût-ce de façon modeste, être à la hauteur de la responsabilité qui nous a été confiée», a indiqué le chef de la diplomatie, Ahmed Attaf, dans son allocution au segment de haut niveau de



l'Assemblée générale (AG) des Nations unies. Il fera ce bilan honnête d'un mandat qui, quoi qu'en on jugera, laissera une trace indélébile au siège des Nations unies. «Nous avons essayé et déployé tous nos efforts, nous avons réussi dans certaines démarches et nous n'avons pas atteint nos objectifs dans d'autres, mais nous n'avons pas abdicué, et nous ne nous sommes jamais soumis au fait

accompli». Le mérite de l'Algérie aura été de mettre à maintes reprises la communauté internationale devant ses responsabilités et face à ses contradictions. En 2025, alors qu'elle a assuré durant le mois de janvier la présidence du Conseil, l'Algérie a ainsi donné la pleine étendue de son action diplomatique, en soutenant, défendant et combattant, comme tiendra à le rappeler le chef de la

diplomatie, «pour les pays les plus vulnérables» en dépit parfois d'un «contexte géopolitique mondial troublant, complexe et violent». En présentant le bilan de la présidence algérienne, Bendjama a fait état de la tenue de 37 réunions de consultations à huis clos, dont 16 ont été consacrées aux questions du Moyen-Orient, en tête desquelles la cause palestinienne et tous les

développements qu'avait connus la bande de Gaza. Le Conseil de sécurité s'est également penché sur le Liban, le Yémen et la Syrie. Dans son bilan, le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU a par ailleurs indiqué que 9 réunions ont été consacrées à des problématiques liées au continent africain dont le fléau du terrorisme.

■ Farah C.

## RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

### L'année de la crispation

Entrevu, à quelques rares occasions, le grand dégel dans les relations algéro-françaises n'aura pas eu lieu finalement en 2025. Pourtant, jusqu'aux derniers jours de cette année qui s'achève, l'espoir aura été nourri de voir les relations entre les deux pays reprendre un cours normal. En effet, l'annonce par Laurent Nuñez, le successeur de Bruno Retailleau à la place Beauvau, de sa visite à Alger au mois de décembre avait laissé croire à une reprise après la rupture diplomatique, qui même si elle n'a pas officiellement été actée, caractérise néanmoins les relations depuis près de deux ans. La visite que l'on disait «imminente» du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez n'a pas eu lieu. Il est vrai aussi que de ce côté de la Méditerranée, aucune confirmation officielle relative à ce déplacement n'a été faite. Toutefois, même s'il est admis que cette visite pouvait être une «opportunité», il n'en demeure pas moins qu'elle devait, du point de vue d'Alger, être appréhendée avec une clarté absolue. «L'Algérie aborde cette volonté de renouer le dialogue avec un principe intangible : toute coopération, notamment dans le domaine sensible du renseignement, ne saurait être fructueuse sans le respect strict de notre souveraineté nationale et une reconnaissance mutuelle de nos intérêts stratégiques», aurait-ton souligné. Mais avant que cette nouvelle perspective ne se dessine, il y a lieu aussi de rappeler qu'au lendemain d'un échange téléphonique (31 mars 2025), les présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron, censé relancer la relation entre les deux pays, après des mois de crise entre Alger et Paris, nombreux ont cru à l'amorce d'une reprise diplomatique qui devait se concrétiser par une reprise de la coopération sécuritaire et migratoire, selon un communiqué commun. D'autant que moins d'une semaine après cet échange téléphonique, le 6 avril 2025, le chef de la diplomatie française, Jean-Noël Barrot, s'est rendu à Alger pour rencontrer Abdelmadjid Tebboune et concrétiser la phase d'apaisement des relations franco-algériennes. «Avec le président Tebboune, nous avons exprimé la volonté partagée de lever le rideau» pour «reconstruire un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé», avait déclaré le patron du Quai d'Orsay, après 2h30 d'entretien avec le président de la République. Il n'en fallait pas plus pour affirmer que la fin de la plus grave crise intervenue entre les deux pays était derrière, d'autant que 2025 avait débuté comme avait fini la précédente. En effet, l'entame de la nouvelle année avait été marquée par la survenance de nouvelles tensions exacerbées par les provocations et une campagne hostile mise en œuvre par le chef d'orchestre de l'algéro-phobie développée par l'extrême droite française et les nostalgiques de l'Algérie française, en l'occurrence l'ancien ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau. Ainsi, le 11 janvier, l'Algérie a fermement rejeté les accusations françaises «d'escalade» et «d'humiliation» après le renvoi vers Paris d'un influenceur algérien qui avait été expulsé. Alger a aussi dénoncé à cette occasion une «campagne de

désinformation» à son encontre de la part d'une «extrême droite revancharde et haineuse». La position algérienne, fondée pourtant sur les usages en vigueur, a cependant déclenché une nouvelle série d'actes hostiles à l'égard de la communauté nationale installée en France. Une situation devant laquelle les autorités algériennes ont fait preuve d'intransigence. Aussi, l'ambassadeur de France a été convoqué le 28 janvier au siège du ministère des Affaires étrangères. Il lui a été fait part de la protestation officielle des autorités algériennes contre le «traitement dégradant» infligé aux ressortissants nationaux à Paris. Un épisode qui avait été suivi d'un autre refus opposé le 17 mars par l'Algérie à une liste d'Algériens à expulser prioritairement du territoire français fournie par Paris. Rejetant la posture de Paris, le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines a exprimé son «rejet catégorique des menaces, velléités d'intimidation, injonctions et ultimatum» venant de France. Et l'intermédiaire marqué par l'échange téléphonique et la visite du chef de la diplomatie française à Alger aura été de courte durée puisque la mise en examen, le 12 avril, en France de trois hommes dont un agent consulaire algérien a donné lieu à une nouvelle passe d'armes. Le ministre des Affaires étrangères algérien a dénoncé une «cabale judiciaire inadmissible». Deux jours plus tard, le 14, l'Algérie a demandé à douze agents français de quitter le territoire algérien sous 48 heures, une mesure inédite depuis 1962. Paris a réagi en se disant prêt à des représailles en cas d'expulsion. Le 15 avril, Emmanuel Macron décide de rappeler l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, et de procéder à l'expulsion de 12 agents servant dans le réseau diplomatique algérien en France. L'acharnement français contre l'Algérie exacerbé par le ministre de l'Intérieur ne s'arrêtera pas là. Le 24 juillet, le MAE exprimera son étonnement suite à la mesure entravant l'accès des agents accrédités de l'ambassade d'Algérie en France aux zones réservées des aéroports parisiens. Moins de deux semaines plus tard, le 6 août, le président français Macron annonce la suspension de l'accord sur l'exemption des visas au profit des titulaires de passeports diplomatiques et de service. Alger annonce, le lendemain, la fin de la gratuité des biens prêtés depuis des décennies à l'ambassade de France en Algérie et une révision des baux contractés pour d'autres institutions françaises sur le territoire algérien. Alors qu'il avait été reconduit à son poste dans le gouvernement Lecornu, Bruno Retailleau ne figurera pas sur la liste du second Exécutif formé par le même Premier ministre. Son remplaçant, conscient que la France n'a au final rien gagné en s'y attaquant frontalement, semble vouloir changer de politique à l'égard de l'Algérie. Il a fait preuve de sa volonté de renouer le dialogue et d'œuvrer pour l'apaisement, même si pour l'heure rien n'a encore été concrétisé.

■ Selma Meziane

## MÉCANISME TRIPARTITE SUR LA SITUATION EN LIBYE

### Relance de la coordination à Alger

L'année 2025 a été marquée par l'action du mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye avec la tenue d'une réunion, en novembre dernier, en Algérie. Cette rencontre a permis de définir les priorités de l'action commune visant à mettre en branle une feuille de route devant aboutir à l'établissement d'institutions libyennes pérennes. A l'occasion de la réunion à Alger des ministres des Affaires étrangères des trois pays, il a été surtout mis en avant l'impératif de mettre la quête de solution à l'abri des ingérences étrangères. Ahmed Attaf, a affirmé, lors de la réunion d'Alger, la nécessité d'œuvrer à trouver une solution politique à la crise dans ce pays, impliquant l'ensemble des parties prenantes. Il a indiqué que les trois pays ont œuvré en coordination et s'expriment désormais d'une seule voix afin de jeter des ponts

de communication avec les parties libyennes, pour examiner ensemble et avec précision le rôle que peuvent jouer les pays voisins pour contribuer au règlement de la crise libyenne. Le mécanisme tripartite a également œuvré à l'établissement de relations avec les différentes parties «en vue d'engager une démarche politique susceptible de contribuer à l'élaboration d'un règlement politique de la crise». La réunion a permis de mener des consultations approfondies et un échange de vues détaillé sur l'évolution de la situation en Libye et les moyens de contribuer aux efforts visant à faire avancer le processus politique parrainé par les Nations unies dans ce pays frère. Ceci, poursuit le communiqué du ministère, est motivé par le fait que les pays voisins sont les plus affectés par les répercussions de la crise libyenne, les plus

proches de sa réalité et de ses détails, et les plus déterminés à parvenir à un règlement durable. Il s'agit pour Alger, Le Caire et Tunis de consacrer la volonté politique de l'ensemble des enfants du peuple libyen dans la définition des contours de leur avenir et de préserver l'unité et l'indépendance de l'Etat de Libye, avec son territoire, son peuple et ses institutions. Les ministres exhortent toutes les parties libyennes à s'engager activement dans le processus de règlement politique, à faire prévaloir la sagesse et le dialogue et à placer les intérêts supérieurs du pays au-dessus de toute autre considération, pour «surmonter les obstacles actuels qui entravent l'organisation concomitante d'élections présidentielle et législatives à même de permettre de tourner définitivement la page des divisions et de mettre un terme à cette crise qui a trop

duré». Les ministres insistent également sur «la nécessité de réaliser le processus de réconciliation nationale inclusive, avec la participation de toutes les composantes du peuple libyen», se disant convaincus du «caractère indissociable de la sécurité et du développement dans le règlement de la crise libyenne, en tant que piliers de la stabilité». La réunion a souligné, en outre, l'importance de poursuivre la coordination entre les trois pays et les Nations Unies concernant les développements sur la scène libyenne pour «faire avancer le processus politique», précisant que «toute initiative dans l'intérêt du peuple libyen doit être menée en coordination avec l'Organisation des Nations unies, la Ligue arabe et l'Union africaine».

■ A. Y.

LE LONG-MÉTRAGE «HADJ AHMED BEY» PROCHAINEMENT EN SALLE

# Un pan de l'Histoire de l'Algérie

**LA RÉSISTANCE DU BEY AHMED DE CONSTANTINE (1786-1854), figure emblématique de l'histoire nationale, s'invite sur grand écran.**

**U**ne œuvre cinématographique ambitieuse, produite par le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), qui ambitionne de restituer au public, notamment aux jeunes générations, un pan essentiel de l'Histoire de l'Algérie longtemps reléguée aux ouvrages spécialisés et aux archives. Le film connaîtra sa première projection officielle le 16 février 2026, à Constantine, dans la grande salle de spectacles «Ahmed Bey», un choix hautement symbolique tant la ville fut, pendant plusieurs années, le cœur battant de la résistance menée par ce chef politique et militaire. Cette projection inaugurale sera suivie de deux autres avant-premières, prévues respectivement le 20 février à Alger et le 23 février à Oran, avant une diffusion élargie à l'ensemble des salles de cinéma à travers le pays, selon un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Cette série de projections de prestige a été arrêtée à l'issue d'une rencontre consacrée aux dernières retouches du film, réunissant la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la productrice exécutive de l'œuvre, Samira Hadj Djilani, ainsi que le Directeur général du Centre algérien de développement du cinéma (CADC), Zineddine Arkab, en présence de cadres du ministère.

Sur le plan artistique, «Hadj Ahmed Bey» retrace avec minutie et sobriété le parcours de ce dirigeant qui a su mobiliser l'ensemble du Beylik de Constantine et opposer, durant dix-huit années, une résistance farouche aux troupes françaises. Refusant catégoriquement toute forme de compromis avec l'occupant, Ahmed Bey déclina toutes les propositions coloniales visant à le maintenir à la tête de la région sous domination française. Il parvint ainsi à maintenir l'Est du pays hors de portée de l'occupation

durant plusieurs années, faisant de Constantine une citadelle imprenable pendant sept ans, un fait historique majeur que le film restitue avec force et gravité.

La mise en scène est signée Chawki Al Medjeri, sur un scénario de Rabah Drif, qui s'est appuyé sur des sources historiques et des témoignages documentés, afin de restituer la complexité du personnage d'Ahmed Bey, à la fois stratège, homme d'Etat et symbole de résistance. Le tournage s'est déroulé entre Constantine, Biskra et Alger, offrant au film une richesse visuelle et géographique qui épouse les différents épisodes de la vie du bey et les réalités de son combat.

Le rôle principal est interprété par Karim Boudechiche, dont la prestation donne chair à une figure historique souvent idéalisée, en révélant ses doutes, sa détermination et son attachement viscéral à la souveraineté du territoire. Le film met également en lumière l'influence déterminante de Rokiya Bengana, la mère de la productrice exécutive, dont le rôle dans la construction d'une personnalité forte, imposante et profondément imprégnée par l'amour de la patrie est valorisé tout au long du récit. Sur le plan technique, un staff turc a été mobilisé pour la conception et la réalisation des décors, apportant un soin particulier à la reconstitution des espaces, des costumes et des ambiances de l'époque.

Ce choix confère au film une dimension visuelle crédible et immersive, au service d'un récit historique exigeant. La production exécutive est assurée par Samira Hadj Djilani, dont l'implication a été déterminante dans la concrétisation de ce projet de longue haleine. La réalisation de «Hadj Ahmed Bey» s'inscrit dans le cadre du programme de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ce qui confère à l'œuvre une portée culturelle



et symbolique particulière. Dix ans après cette manifestation, le film apparaît comme un prolongement cinématographique de cette dynamique, visant à inscrire durablement la mémoire historique dans l'imaginaire collectif à travers un langage artistique accessible.

Au-delà de sa dimension artistique, la sortie en salle de «Hadj Ahmed Bey» se veut un acte de transmission et de reconnaissance. En redonnant vie à une figure majeure de la résistance

algérienne précoloniale, le film invite à une relecture du passé, non pas comme un récit figé, mais comme une source d'inspiration pour comprendre les enjeux de souveraineté, de dignité et de refus de la domination.

Une œuvre attendue, appelée à susciter le débat, la réflexion et, surtout, à raviver la mémoire d'un combat fondateur de l'Histoire nationale.

■ **Walid Souahi**

## Mots fléchés

Gérables	Magicienne de l'Odyssee	Orgueilleux	Encyclopédie	Ouïe de violon
Aiment la paix	Guerre sainte	Fer	Sous-vêtements	Voyelle double
Illusoires				
Tête de récif		Vallée envahie par la mer		Déesse des Pharaons
Monnaie du Cambodge		Monnaies roumaines	Grecque	Alarmes
Pire			Arrêt momentané	
	Lentille			Possessif
	Petit rongeur			Pâte
Souillée			Plante potagère	
Philosophe de bouidor			Révolution	
		Poche de ruminant		
		Bouquinées		
Voiture				Poème
Personnel				
	Hors compétition		Parole	
	Réfléchi		Romain	
Chicane			Néant	
Grivois				
		Coupées		

## Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

VERTICALEMENT

- I. Elevage des abeilles.
- II. Prestigieux prix. Filin de retenue d'une mine.
- III. Massacre. Manie. Lettres de service.
- IV. Relatif au bouc. Recueil plaisant.
- V. Cri d'encouragement. Cavité intercellulaire des végétaux.
- VI. Consonne double. Chrétiens d'Egypte.
- VII. Bourgeon. Prisons.
- VIII. Passage de rivière. Plaisir extrême.
- IX. Nœud. Particule. Laize.
- X. Père d'Andromaque. Chef éthiopien.

- 1. Recueil de morceaux choisis.
- 2. Misérable.
- 3. Européen. C'est-à-dire.
- 4. Démonstratif. Chlore. Note.
- 5. En dernier lieu. Groupe à deux.
- 6. Absurde.
- 7. Imitation de métal précieux. Ile corallienne.
- 8. Ville de Chaldée. Groupe de travail.
- 9. Bagatelle. Déshydraté.
- 10. Enchères. Direction.

## Sudoku

				4				
6	2					5		
		3	7	5	8			
	9			2		5	8	
			8	6		1		4
			9	1		2		
4			5	3		8	1	
	1	6						3
		2				4	6	

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3x3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

### Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

## Mots codés

17	5	17	9	14	4	10	15	7	5
U				C					
16	14	7	10	3	22	7	6		14
				M					
14	21	10	11	10	16		22	4	10
				V					
7	14		10	5	5	17		15	5
15	6	22	22		17		14	11	10
5	22	4		10	14	3	1	22	5
9		11	14	7	20	14	17		5
15	21	15	10	20	22		5	4	14
4	22	16	20	17	16	22		10	7
22	16	22		5	14	11	22	7	6

## SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

**Mots fléchés**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
P	A	C	I	P	I	S	T	E	S
T	R	E	E	L	L	E	S		
F	V	O	C	R	I	A	E		
R	I	S	E	R	S	S	A		
S	A	L	I	E	S	A	I	L	
J	A	D	E	P	A	N	S	E	
B	E	R	L	I	N	E	R		
L	L	O	U	T	M	O	T		
E	S	T	E	V	I	D	E		
O	S	E	S	C	I	E	S		

**Sudoku**

1	5	8	9	4	6	7	3	2
6	2	7	3	1	8	5	4	9
9	4	3	7	2	5	8	1	6
7	9	1	4	3	2	6	5	8
2	3	5	8	6	7	1	9	4
8	6	4	5	9	1	3	2	7
4	7	9	6	5	3	2	8	1
5	1	6	2	8	4	9	7	3
3	8	2	1	7	9	4	6	5

**Mots codés**

U	S	C	A	P	T	I	O	N	S
R	A	N	I	M	E	N	T	A	
A	V	I	L	I	R	E	P	I	
N	A	I	S	S	O	S			
A	T	E	E	U	A	L	I		
S	E	P	I	A	M	B	E	S	
C	L	A	N	D	A	U	S		
O	V	O	I	D	E	S	P	A	
P	E	R	D	U	R	E	I	N	
E	R	E	S	A	L	E	N	T	

**Grille muette**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	P	I	C	L	T	U	R	E
II	N	O	B	E	L	O	R	I	N
III	T	U	E	T	I	C	E	C	
IV	H	I	R	C	I	N	A	N	
V	O	L	E	M	E	A	T	N	
VI	L	L	C	O	P	T	E	S	
VII	O	E	L	L	T	O	L	E	S
VIII	G	U	E	D	E	L	I	C	E
IX	I	S	M	U	L	E	N		
X	E	T	I	O	N	R	A	S	

FOOTBALL

À LA VEILLE DE LEUR MATCH CONTRE LE SOUDAN

## Les Verts sereins et concentrés

**DEMAIN, toute l'Algérie de football sera orientée vers sa sélection nationale à l'occasion de son entrée en lice en CAN.**

**U**n match qui compte énormément pour les camarades de Mohamed-Amine Amoura, dans la mesure où son issue donnerait un avant-goût de ce leur parcours dans cette 35<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations. La forte présence des supporters algériens sera un atout supplémentaire que les joueurs comptent exploiter à bon escient en vue de réaliser une entame triomphale face au Soudan dont les joueurs et le staff technique affirment avoir les moyens de réaliser un résultat probant. Pendant ce temps, l'équipe d'Algérie a effectué, hier, l'avant-dernière séance d'entraînement. Plusieurs supporters se sont amassés, malgré la pluie, devant le quartier général de l'EN, histoire d'exprimer leur soutien aux joueurs. Ceux-ci ont profité de l'occasion pour saluer leur public dans une scène traduisant leur optimisme.

Comme lors des séances précédentes, le staff technique a mis particulièrement l'accent sur le volet tactique concernant la traditionnelle mise en place des joueurs et la maîtrise des variantes, tout en visionnant plusieurs séquences des matchs de l'adversaire soudanais qui, même s'il n'a pas brillé lors de la dernière Coupe arabe des nations au Qatar, reste une équipe à prendre au sérieux, insiste l'encadrement technique algérien. Pour l'entraînement, l'effectif était au grand complet, ce qui a permis au technicien bosnien d'ajuster et de cadrer son groupe sur le terrain, apportant les derniers réglages. La présence de

tous les joueurs a grandement servi Petkovic pour tester le onze de départ probable sur lequel il devrait compter demain. Aux dernières nouvelles, le staff technique algérien est plutôt enclin à l'idée de titulariser le gardien Luca Zidane, surtout que ce dernier a réalisé des matches pleins en championnat espagnol de deuxième division avant de rejoindre les Verts.

Dans les autres compartiments, il est prématuré de scruter les intentions de l'entraîneur national, car tout dépendra de l'état physique et psychologique des joueurs.

### SUPRÉMATIE DE L'EN

Dans l'espoir de voir l'EN réaliser un bon résultat, les chiffres plaident en faveur des Verts. Dans l'histoire des confrontations entre les deux sélections, l'Algérie enregistre une nette suprématie. Elles se sont affrontées sept fois, dont un rendez-vous amical. En six matches des éliminatoires de la CAN 1996, des Jeux olympiques de 1988 et du Mondial 1982, les Verts ont remporté deux victoires contre une défaite et trois nuls.

L'unique match amical entre les deux pays a eu lieu en 2006 en Algérie et s'est soldé par une victoire de l'EN par un but à zéro. Les retrouvailles de demain constituent la huitième confrontation, à l'occasion de laquelle les protégés de Petkovic auront à cœur de confirmer leur suprématie, même si ces derniers sont appelés à rester concentrés et surtout présents sur le plan physique pour espérer passer avec succès l'écueil soudanais.

■ K. Yamine



### CLASSEMENT FIFA

#### L'Algérie termine l'année en progression

La sélection algérienne a bouclé l'année 2025 sur une note positive en gagnant une place au classement mondial de la FIFA publié au mois de décembre. Les Verts occupent désormais la 34<sup>e</sup> position mondiale, confirmant une progression modérée mais précieuse à la veille de son entrée en lice en coupe d'Afrique. Sur le plan continental, l'Algérie arrive en troisième position, derrière les Lions de l'Atlas et le Sénégal. La Tunisie complète le quatuor africain de tête en se positionnant au 41<sup>e</sup> rang mondial. À l'échelle arabe, l'EN se hisse à la deuxième place. Cette amélioration du classement reflète les résultats encourageants obtenus par les hommes de l'entraîneur Vladimir Petkovic, avec notamment la qualification pour la Coupe du monde 2026. A faut noter aussi que les dernières performances en matchs amicaux, double victoire sur le Zimbabwe (3-1) et l'Arabie Saoudite (2-0), ont permis aux coéquipiers de Baghdad Bounedjah de gagner de précieux points. Au sommet du classement FIFA de décembre 2025, l'Espagne conserve la première place, devant l'Argentine et la France. Des sélections comme l'Angleterre, le Brésil et le Portugal demeurent dans le top 6 mondial.

■ K. Y.

### YOUCEF BELAÏLI

## «L'EN a les moyens d'aller loin»



**Malgré** le fait de ne pas pouvoir prendre part à la présente CAN de football qui se déroule au Maroc pour cause de blessure, le milieu offensif, Youcef Belaïli, reste optimiste quant aux capacités des joueurs de l'équipe nationale de représenter dignement le ballon rond national au cours de cette compétition continentale. Le champion d'Afrique des nations 2019 s'est exprimé, en effet, avec optimisme sur les chances des Verts, aussi bien en Coupe d'Afrique des Nations qu'en perspective de la Coupe du monde 2026.

Le joueur n'a pas caché, en premier lieu, sa frustration de rater ce rendez-vous continental majeur. «C'est dur de rater la CAN à cause d'une blessure», a-t-il reconnu, avant de poursuivre : «Mais j'ai totalement confiance en mes coéquipiers.» Une confiance nourrie, selon lui, par la qualité de l'effectif et la bonne

ambiance qui règne au sein du groupe. Belaïli estime par ailleurs que la sélection nationale «a toutes les armes pour aller loin dans la compétition», surtout, estime-t-il encore, que l'effectif est composé de joueurs d'expérience et de jeunes loups pétris de talent. Pour Belaïli, des cadres comme Riyad Mahrez, Aïssa Mandi ou Baghdad Bounedjah, mais aussi les prometteuses pépites, à l'instar des Anis Hadj-Moussa, Hicham Boudaoui, Rayan Aït-Nouri, Houssein Aouar, ou encore Ibrahim Maza ont les capacités pour briller durant cette CAN. «Nous avons un groupe solide et équilibré», insiste-t-il, convaincu que l'Algérie peut aller loin dans cette compétition et «pourquoi pas remporter à nouveau le trophée, comme en 2019 ?» lâche-t-il avec ambition. Au-delà de la CAN, le joueur de l'Espérance de Tunis s'est également projeté sur la Coupe du monde

2026, pour laquelle il souhaite faire partie du groupe. Optimiste, Belaïli juge les chances de l'Algérie réelles dans une compétition où elle évoluera dans le groupe 10 aux côtés de l'Argentine, l'Autriche et la Jordanie. «Nous avons toutes les capacités pour dépasser le premier tour», affirme-t-il, saluant au passage la stabilité de l'encadrement technique et la qualité de la gestion fédérale. La présence de l'Argentine, championne du monde en titre, ne semble pas l'effrayer. «Jouer contre le champion du monde attire toujours l'attention. Nous aimons affronter les grandes sélections. Il s'agit d'une source de motivation supplémentaire», conclura-t-il. Victime d'une grave blessure au genou (fracture des ligaments croisés) en novembre dernier, Belaïli ne pourra reprendre la compétition officielle qu'en avril prochain.

■ K. Y.

### LIGUE 1 (MISE À JOUR). MC ALGER - ES BEN AKNOUN

## Le Doyen pour prendre le large

**Indétrônable** leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football malgré son dernier revers, le MCA abordera le match de mise à jour de la 3<sup>e</sup> journée ce soir à 19h30 à Douéra face à l'ES Ben Aknoun avec un seul mot d'ordre : la victoire. Les trois points permettront au Mouloudia de prendre le large et consolider son fauteuil de leader. Avec quatre points de plus sur leur poursuivant immédiat, l'Olympique Akbou en l'occurrence, les Vert et Rouge auront 90 minutes pour concrétiser le maximum d'occasions.

Lors de son déplacement à Rouissat, le onze mouloudéen a essuyé sa première défaite de la saison face au MBR en championnat. Un revers qui a fait redescendre l'équipe de son nuage. Face aux exigences de leurs supporters qui n'imaginent pas leur équipe fêcher la perte de son titre de champion, l'entraîneur sud-africain Rulani Mokwena a dû travailler beaucoup sur le plan psychologique depuis le retour de Rouissat.

D'ailleurs, certains joueurs comme le capitaine Abdellaoui doivent rester concentrés jusqu'au bout en défense, qui parfois donnent des signes de flottement. En attaque, il sera question de jouer pour le collectif et éviter parfois les excès d'individualisme pour certains. Avec un effectif riche, Mokwena aura toutes les cartes en main pour prendre le dessus sur un adversaire capable du meilleur comme du pire. Néo-promu, l'ES Ben Aknoun a jusqu'à présent récolté 17 points et occupe la 9<sup>e</sup> place, soit à quatre points seulement du podium. Lors de son dernier match, la formation de Ben Aknoun a obligé l'USMA au partage des points (2-2). Bien que dominée au vu de la physionomie de la rencontre, l'équipe a réussi à arracher un précieux point. Ce qui lui donnera encore plus de confiance pour avancer dans son parcours sereinement. Face au MCA, l'ESBA ne jouera certainement pas au gain-petit. Avec un bloc qui sait défendre et procéder



souvent par des contres, l'équipe entraînée par Mounir Zeghdoud a joué à fond ses matches, quel que fut la dimension de son adversaire.

De ce fait, les Bayazid and Co sont avertis d'avance que le match ne sera pas une simple balade de santé. Toutefois, les locaux qui seront soutenus par des milliers de fans auront un ascendant psychologique pour signer leur 9<sup>e</sup> vic-

toire depuis le début de la saison. Ce qui les rapprochera du titre de champion d'hiver. Et avec deux autres matches en retard, le MCA aura une aubaine d'accentuer son avance sur ses poursuivants. Avant d'aborder les prochains matches de mise à jour, il sera question d'abord de sortir ce soir avec un résultat positif.

■ Adel K.

## Anton veut des partenariats en Algérie

**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES HYDROCARBURES ET DES MINES, Mohamed Arkab a reçu, hier, le PDG du groupe chinois Anton et la délégation l'accompagnant.**



COMMUNICATION

### Bouamama reçoit des parlementaires



Le ministre de la Communication, Zohair Bouamama, a reçu des parlementaires pour discuter de plusieurs dossiers liés au secteur, aux niveaux national et local, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. « Dans le cadre du renforcement de la coordination entre les membres du Gouvernement et les représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement, le ministre de la Communication, Zohair Bouamama, a reçu séparément des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et un membre du Conseil de la nation pour discuter de divers dossiers liés au secteur de la communication, aux niveaux national et local », précise la même source. Il s'agit du vice-président de l'APN, chargé de la législation, député de la wilaya de Skikda, Mohamed Nini, du député de la wilaya de Tébessa, Louardi Bradji, du député de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Mir, et du membre du Conseil de la nation pour la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Hamidi Mankour, conclut le communiqué.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, du directeur de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Samir Bakhti, ainsi que des cadres du secteur. Cette réunion a permis d'aborder les perspectives d'investissement, de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures, notamment dans les activités d'exploration et d'exploitation, le transport des hydrocarbures, le développement des champs pétroliers et gaziers, ainsi que les projets d'infrastructures énergétiques et leur maintenance, en vue d'améliorer la rentabilité et de renforcer l'efficacité technique et économique.

Après un exposé détaillé présenté par les responsables du groupe Anton sur ses activités et son expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière, le ministre d'Etat a exposé les grandes lignes du programme de développement du secteur des hydrocarbures en Algérie, mettant en exergue les opportunités d'investissement disponibles, en sus des avan-

tages et des incitations offerts par le cadre juridique régissant les activités des hydrocarbures, notamment en matière d'attractivité de l'investissement et de partenariats fondés sur le transfert de technologie et la création de valeur ajoutée.

Arkab s'est félicité de l'approfondissement des concertations techniques et institutionnelles entre Sonatrach et Alnaft, d'une part, et le groupe Anton, d'autre part, en vue de définir les domaines de coopération possibles et d'étudier des opportunités

d'investissement et mutuellement bénéfiques.

Pour sa part, le PDG d'Anton a réaffirmé l'intérêt du groupe à renforcer sa présence en Algérie à travers des projets pratiques et durables, reposant sur l'utilisation des technologies de pointe reconnues à l'échelle internationale, et à contribuer au développement du secteur national des hydrocarbures dans le cadre de partenariats fondés sur l'échange d'expertises et au mieux des intérêts communs.

■ R. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### Kouidri s'entretient avec l'ambassadeur du Kazakhstan

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République du Kazakhstan, Anuarbek Akhmetov, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans la médecine alternative et la phytothérapie, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les opportunités de renforcement de la coopération bilatérale dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, notamment à travers l'échange d'expertises et d'expériences dans la médecine alternative et la phytothérapie, domaines dans lesquels le Kazakhstan est leader, précise le communiqué.



A cette occasion, le ministre a indiqué que l'Algérie est disposée à exporter ses produits pharmaceutiques fabriqués localement, avec la possibilité de produire des médicaments en Algérie pour répondre aux besoins du Kazakhstan et des marchés voisins, soulignant la nécessité de renforcer la coordination pour bénéficier de l'expérience du Kazakhstan dans la médecine alternative, ajoute la même source. A cet égard, les deux parties sont convenues d'intensifier les concertations et les rencontres afin de concrétiser les axes de coopération évoqués, conclut le communiqué.

SONATRACH-PERTAMINA

### Signature de 3 contrats de service pour le périmètre Menzel Ledjmet

Le groupe Sonatrach et la compagnie indonésienne Pertamina ont signé, hier, trois contrats de service relatifs à l'enlèvement du pétrole brut, du condensat et des GPL issus du périmètre Menzel Ledjmet dans la wilaya d'Illizi. Ces accords, qui s'inscrivent dans le cadre du contrat d'hydrocarbures du périmètre Menzel Ledjmet, visent à permettre à Pertamina de disposer de ses produits dans les meilleures conditions aux ports de chargement algériens. Sonatrach assurera à cet effet la programmation, la coordination et le suivi des enlèvements des quantités de pétrole brut, de condensat et de GPL revenant à son partenaire indonésien. Pour rappel, le contrat d'hydrocarbures

du périmètre Menzel Ledjmet, conclu conformément à la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures de type partage de production, est entré en vigueur le 7 janvier 2025 pour une durée de 25 ans.

Il réunit, en tant que partenaires, Sonatrach, Pertamina et Repsol. Sonatrach a rappelé que ces nouveaux accords confirment la solidité des relations commerciales entre Sonatrach et Pertamina, partenaires depuis plus de 24 ans dans le domaine des hydrocarbures, marquées par des contrats d'achat/vente à long terme et de nombreuses transactions spot portant sur le Saharan Blend, le condensat et les GPL.

AADL 3

### Ouverture des recours après paiement de la première tranche

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a indiqué, hier dans un communiqué, que les recours concernant le type d'appartement (F3 ou F4) peuvent être introduits après le paiement de la première tranche du prix du logement par les souscripteurs admis initialement au programme location-vente. « L'AADL rassure tous les souscripteurs admis initialement à la formule AADL 3, qu'ils peuvent

introduire des recours concernant le type d'appartement (F3 ou F4), après l'obtention des ordres de versement de la première tranche (première phase), et que l'opération de régularisation sera effectuée conformément à la loi », note la même source.

Par ailleurs, l'AADL a mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 afin de répondre à l'ensemble de leurs questions et préoccupations. Le montant de la pre-

mière tranche des logements du programme location-vente a été fixé à 343.000 DA pour les logements de type F3 et à 431.500 DA pour ceux de type F4. Ce montant sera acquitté en deux versements, rappelle le communiqué.

L'opération de paiement s'effectue par voie électronique via la plateforme AADL : [www.aadl.dz](http://www.aadl.dz), l'application « BaridiMob » ou la plateforme « Baridiweb » d'Algérie Poste.

CONCOURS DU PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR 2025

### Prorogation des délais de candidature jusqu'à jeudi

Les délais de candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prorogés jusqu'à jeudi prochain, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques de participer à cette importante distinction nationale, a annoncé, hier dans un communiqué, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des

exportations. « En application des dispositions du décret présidentiel 24-202 du 24 juin 2024, portant création du Prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment les articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques dans le domaine de l'exportation que les délais de

candidature au concours du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prorogés », lit-on dans le communiqué. La date limite d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 25 décembre à 14h00, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques d'y participer, ajoute la même source. Le ministère de tutelle a invité les intéres-

sés à s'inscrire par voie électronique via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/ind.../ar/meilleur-exportateur-2025>, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique suivante : [export@mcepe.gov.dz](mailto:export@mcepe.gov.dz), rappelant que les dossiers parvenus après l'expiration du délai fixé ne seront pas pris en considération.



La Météo du  
Mardi 23 Décembre 2025

■ Alger 13° ■ Annaba 13° ■ Constantine 8° ■ Oran 12° ■ Ouargla 13° ■ Tamanrasset 24° ■ Tindouf 21° ■ Illizi 18°



Fadjr ..... 6.25  
Dohr ..... 12.47  
Assar ..... 15.19  
Maghreb ..... 17.40  
Ichaâ ..... 19.04



	ACHAT	VENTE
1 \$	129,71 DA	129,72 DA
1 €	151,82 DA	151,87 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23